

Rapport 10

Année
2024

Programme local de prévention des déchets

Agglomération de
Bourges Plus



Direction de l'Environnement
et du Développement Durable



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Sommaire

Table des matières

Synthèse du Programme Local Prévention Déchets.....	6
Lexique des sigles.....	7
Introduction du bilan du Programme Local Prévention Déchets.....	8-11
1 PARTENAIRES MOBILISES SUR L'ENSEMBLE DE LA REALISATION DU PROGRAMME	12
1. Fiche de suivi de l'action n°1 - Promotion du stop pub	18
1.1.1 Descriptif de l'action	18
1.1.2 Objectifs initiaux de l'action en 2015.....	19
1.1.3 Indicateurs d'activités et d'impact.....	19
1.1.4 Étapes-clés de l'action.....	20
1.1.5 Partenaires mobilisés	20
1.1.6 Mode de communication	20
2. Fiche de suivi de l'action n°2 – Promotion du compostage domestique.....	21
1.2.1 Descriptif de l'action	21
1.2.2 Indicateurs d'activités et d'impact.....	22
1.2.3 Étapes clés de l'action	23
1.2.4 Partenaires mobilisés	23
1.2.5 Mode de communication	23
3. Fiche de suivi de l'action n°3 - Promotion du compostage partagé	25
1.3.1 Descriptif de l'action	25
1.3.2 Objectifs de l'action	26
1.3.3 Public(s) ciblé(s)	27
1.3.4 Indicateurs d'activités et d'impact.....	27
1.3.5 Étapes clés de l'action	27
1.3.5 Partenaires mobilisés	27
1.3.6 Mode de communication	28
4. Fiche de suivi de l'action n°4 - Opérations « témoin »	29
1.4.1 Descriptif de l'action	29
1.4.2 Objectifs de l'action	29
1.4.3 Public(s) ciblé(s)	29
1.4.4 Indicateurs d'activités et d'impact.....	30
1.4.5 Étapes clés de l'action	30
1.4.6 Partenaires mobilisés	30

1.4.7	Mode de communication.....	30
5.	Fiche de suivi de l'action n°5 - Éco-exemplarité	30
1.5.1	Descriptif de l'action	30
1.5.2	Objectifs de l'action	31
1.5.3	Public(s) et partenaires ciblé(s).....	31
6.	Fiche de suivi de l'action n°6 - Sensibilisation des scolaires	32
1.6.1	Descriptif de l'action	32
1.6.2	Objectifs de l'action	33
1.6.3	Public(s) ciblé(s)	33
1.6.4	Indicateurs d'activités et d'impact.....	33
1.6.5	Étapes clés de l'action.....	33
1.6.6	Partenaires mobilisés.....	33
1.6.7	Mode de communication.....	34
7.	Fiche de suivi de l'action n°7 - Broyage des déchets verts des communes	35
1.7.1	Descriptif de l'action	35
1.7.2	Objectifs de l'action	35
1.7.3	Public(s) ciblé(s)	35
1.7.4	Indicateurs d'activités et d'impact.....	36
1.7.5	Étapes clés de l'action.....	36
1.7.6	Partenaires mobilisés.....	36
8.	Fiche de suivi de l'action n°8 - Promotion du broyage de proximité et du jardiner au naturel	37
1.8.1	Descriptif de l'action	37
1.8.2	II. Objectifs de l'action	38
1.8.3	Public(s) ciblé(s)	38
1.8.4	Indicateurs d'activités et d'impact.....	38
1.8.5	Étapes clés de l'action.....	39
1.8.6	Partenaires mobilisés.....	40
1.8.7	Mode de communication.....	40
9.	Fiche de suivi de l'action n°9 - Animation de stands et d'ateliers sur la prévention	41
1.9.1	Descriptif de l'action	41
1.9.2	Objectifs de l'action	44
1.9.3	Public(s) ciblé(s)	44
1.9.4	Indicateurs d'activités et d'impact.....	44
1.9.5	Étapes clés de l'action.....	44
1.9.6	Partenaires mobilisés.....	44

1.9.7	Mode de communication	45
10.	Fiche de suivi de l'action n°10 - Actions de sensibilisation et de communication	46
1.10.1	Descriptif de l'action	46
1.10.2	II. Objectifs de l'action	47
1.10.3	Public(s) cible(s)	47
1.10.4	Indicateurs d'activités et d'impact.....	47
1.10.5	Étapes clés de l'action.....	47
1.10.6	Partenaires mobilisés.....	48
11.	Fiche de suivi de l'action n°11 - Gaspillage alimentaire.....	49
1.11.1	Descriptif de l'action	49
1.11.2	Objectifs de l'action	49
1.11.3	Public(s) cible(s)	49
1.11.4	Indicateurs d'activités et d'impact.....	50
1.11.5	Étapes clés de l'action.....	50
1.11.6	Partenaires mobilisés.....	50
12.	Fiche de suivi de l'action n°12 - Promotion de l'utilisation des couches lavables.....	51
1.12.1	Descriptif de l'action	51
1.12.2	Objectifs de l'action	52
1.12.3	Public(s) ciblé(s)	52
1.12.4	Indicateurs d'activités et d'impact.....	52
1.12.5	Étapes clés de l'action.....	52
1.12.6	Partenaires mobilisés.....	52
1.12.7	Mode de communication.....	53
13.	Fiche de suivi de l'action N°13 - Promotion de la récupération des textiles	54
1.13.1	Descriptif de l'action	54
1.13.2	Objectifs de l'action	54
1.13.3	Public(s) ciblé(s)	54
1.13.4	Indicateurs d'activités et d'impact.....	54
1.13.5	Étapes clés de l'action.....	55
1.13.6	Partenaires mobilisés.....	55
1.13.7	Mode de communication.....	55
14.	Fiche de suivi de l'action n°14 – Actions avec les entreprises	56
1.14.1	Descriptif de l'action	56
1.14.2	Objectifs de l'action	56
1.14.3	Public(s) ciblé(s)	57

1.14.4	Indicateurs d'activités et d'impact.....	57
1.14.5	Étapes clés de l'action.....	57
1.14.6	Partenaires mobilisés.....	57
1.14.7	Mode de communication.....	58
15.	Fiche de suivi de l'action n°15 - Promotion du réemploi.....	59
1.15.1	Descriptif de l'action.....	59
1.15.2	Objectifs de l'action.....	60
1.15.3	Public(s) ciblé(s).....	60
1.15.4	Indicateurs d'activités et d'impact.....	61
1.15.5	Étapes clés de l'action.....	61
1.15.6	Partenaires mobilisés.....	61
1.15.7	Mode de communication.....	62
16.	Fiche de suivi de l'action n°16 - Suivi des pratiques.....	63
1.16.1	Descriptif de l'action.....	63
1.16.2	Objectifs de l'action.....	63
1.16.3	Indicateurs d'activités et d'impact.....	64
1.16.4	Étapes clés de l'action.....	64
1.16.5	Mode de communication.....	65
2	Conclusion du bilan du Programme Local de Prévention des Déchets 2024.....	66
3	Annexes.....	67
1.	Tableau de l'évolution de la production d'Ordures Ménagères et Assimilées et de Déchets Ménagers et Assimilés de 2010 à 2024 en kg/hab/an.....	67
2.	Tableau de l'évolution de la production de déchets occasionnels de 2010 à 2024.....	68
3.	Liste des animations réalisées en 2024.....	69
4.	Liste des sites de compostage partagé au 31/12/2024.....	70
5.	Liste des communes et associations bénéficiaires de don ou prêt d'éco-gobelet en 2024.....	72
6.	Flyer sur les 5R (Refuser, Réduire, Réutiliser, Recycler, Rendre à la terre).....	75
7.	Composition du bac de tri - 2024.....	79



Adoption du PLPD en 2015

- Diagnostic du territoire
- Rencontre des acteurs locaux
- Réflexion sur les actions possibles

→ Durée de vie du PLPD de 7 ans

→ Soutien financier et technique de l'ADEME 2014-2019



Objectif 2014-2019: Baisse de 7% de la production d'Ordures Ménagères et Assimilées:

→ 2014-2019: -1.2%

→ 2014-2024: -9%

LES PRINCIPAUX EVENEMENTS EN 2024

PROMOTION DU COMPOSTAGE



En prévision du changement de collecte avec la sortie des déchets alimentaires du bac des ordures ménagères, des sessions de sensibilisation au compostage avec distribution de composteurs et de bioseaux ont eu lieu.



3532 bioseaux distribués

5972 composteurs distribués



12 sites de compostage partagé installés (milieu scolaire, pied de résidence, organismes associatifs et publiques)



Cette action permet de répondre à des besoins de broyat pour le compostage, mais également dans les jardins, ce qui permet de valoriser ces végétaux au lieu de les évacuer en déchèterie.

192 prêts de broyeurs

1186 journées de broyage



105 mètres cubes de broyat réalisés

30 tonnes de déchets verts évités

PROMOTION DU BROYAGE DE PROXIMITE

SENSIBILISATION AU TRI, A LA PREVENTION DES DECHETS



- Installation de composteur et sensibilisation au compostage au sein de l'école maternelle Herbinière et au sein du collège Jules Verne
- 4 interventions au sein de l'école St-Etienne afin de sensibiliser au tri sélectif.
- 1038 élèves sensibilisés



Participation à 5 évènements : Printemps de Bourges, Faîtes de l'Ecologie, Nature Tradition Trucidienne, Foire Expo, SERD



Vers une collaboration renforcée pour la prévention des déchets

De plus en plus, l'idée d'une mise en place des actions du PLPD grâce à une **collaboration** étroite entre le service environnement de Bourges Plus et chaque **partenaire** (CCAS, associations, collectifs, entreprises etc...) semble pertinente; unifier les efforts permettrait de rendre les actions de prévention des déchets plus impactantes.

DE MULTIPLES PARTENAIRES



Lexique des sigles présents dans ce rapport

- **DDS** : Déchets Diffus Spécifiques (pris en charge hors du dispositif EcoDDS)
- **DEEE** : Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques
- **DEM** : Déchets d'Emballages Ménagers (comprend emballages et papiers collectés en bacs ou PAV jaunes)
- **DO** : Déchets Occasionnels (collectés en déchèterie ou lors de collectes d'encombrants)
- **DMA** : Déchets Ménagers et Assimilés (regroupe OMA et DO)
- **EcoDDS** : Éco-organisme en charge des DDS (déchets chimiques/ménagers toxiques)
- **OMA** : Ordures Ménagères et Assimilées (inclut OMR, DEM, verre, et déchets des manifestations)
- **OMR** : Ordures Ménagères Résiduelles (collectées en porte-à-porte ou en PAV)
- **RPQS** : Rapport sur le Prix et la Qualité du Service

Introduction du bilan du Programme Local de Prévention des Déchets 2024

1. Éléments de contexte

→ La mise en place du Programme Local de Prévention Déchets

- Depuis **2012**, les collectivités territoriales sont dans l'obligation de construire et mettre en place un Programme Local de Prévention des Déchets. Ce dernier correspond à un ensemble d'actions permettant d'améliorer la gestion des déchets sur le territoire : limiter la quantité de déchets incinérés et enfouis est notamment un des plus grands objectifs de ce Programme Local de Prévention Déchets.
- De **2014 à 2019**, la collectivité de Bourges Plus a bénéficié d'un accompagnement de l'ADEME pour la mise en place de son Programme Local de Prévention Déchets. Cet accompagnement correspondait notamment à des subventions accordées en échange de la mise en place d'actions en lien avec la prévention des déchets.
- Depuis **2015**, l'agglomération de Bourges Plus a ouvert un poste d'animateur/animatrice du Programme Local de Prévention des Déchets. A cet instant, un diagnostic a été réalisé ainsi qu'une caractérisation des Ordures Ménagères Résiduelles, afin de constater les leviers d'actions potentiels et d'appréhender quels seraient les outils en lien avec la prévention des déchets les plus efficaces sur le territoire.
- En **2016**, le Programme Local de Prévention des Déchets a ainsi été adopté. Ce dernier peut, depuis **2022**, être renouvelé.
- **Chaque année**, le rapport annuel est enrichi, fiche action par fiche action des réalisations de l'année tout en conservant l'historique des actions réalisées les années précédentes et ceci, depuis 2016.
- **Aujourd'hui**, il est possible de réaliser le bilan 2024 du Programme Local de Prévention des Déchets. Fiche action par fiche action, des résultats depuis 2016 jusqu'à 2024 sont retranscrits et peuvent permettre ainsi d'envisager au mieux un renouvellement ou une amélioration de certaines actions du Programme Local de Prévention Déchets afin que ces dernières soient mieux adaptées au contexte actuel.

→ Les évènements marquants en 2024 en lien avec le Programme Local de Prévention Déchets.

- Poursuite des actions déjà engagées :
 - Prêt de broyeurs à végétaux auprès des particuliers
 - Mise en place et suivi de composteurs partagés
 - Distribution de stop pub
- Dans la perspective de la mise en place du tri à la source des déchets alimentaires en janvier 2025 :
 - Mise en place de sessions de sensibilisation au compostage domestique avec distributions de composteurs
 - Distribution de bio seaux en mairie et à Bourges Plus pour abri bacs
 - Prêts de broyeurs en augmentation
 - Sensibilisation au tri et à la prévention des déchets

2. Evolution de la production d'Ordures Ménagères et Assimilées et de Déchets Ménagers et Assimilés sur le territoire

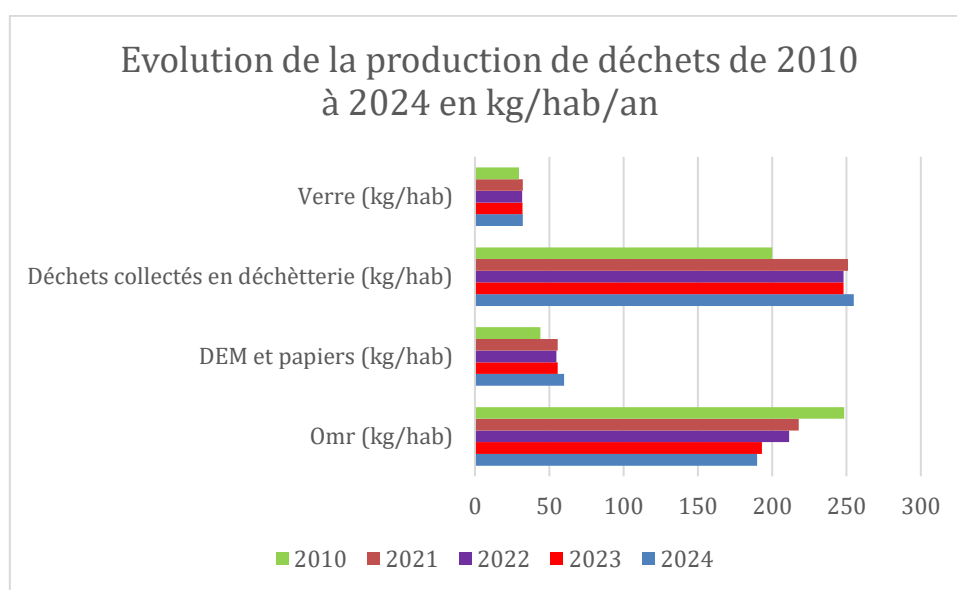
L'année de référence retenue pour le Programme Local de Prévention des Déchets de Bourges Plus est l'année 2010. La compétence collecte et traitement des déchets n'ayant été prise par l'agglomération qu'en 2010, il n'a pas été possible de retrouver pour la production des différents types de déchets les données de l'année 2009 (N-5). Sont donc prises comme données d'année initiale celles de 2010.

Outre les Déchets Ménagers et Assimilés, Bourges Plus gère aussi au titre des « déchets de la collectivité », certains des déchets des communes membres.

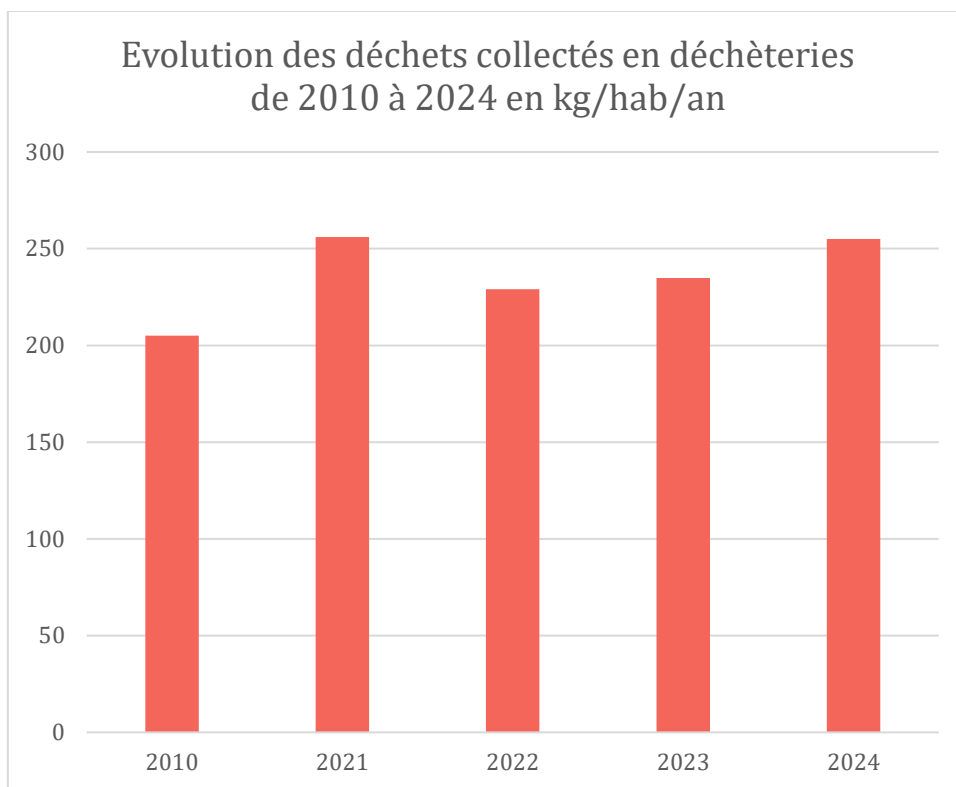
En 2019, la commune de Mehun-sur-Yèvre a intégré la Communauté d'Agglomération. Ce sont ainsi 6 562 habitants et une déchèterie supplémentaire qui sont intégrés dans les différentes données du présent rapport. Les données relatives aux évolutions de tonnages en fonction des années n'ont de ce fait plus de sens et il convient de s'attacher aux évolutions en kg par habitant et par an.

Afin de simplifier la lecture et le suivi des tonnages, il a été choisi en 2021 d'utiliser les données du Rapport sur le Prix et la Qualité du Service pour le présent rapport. Les mêmes données sont utilisées pour les bilans suivants.

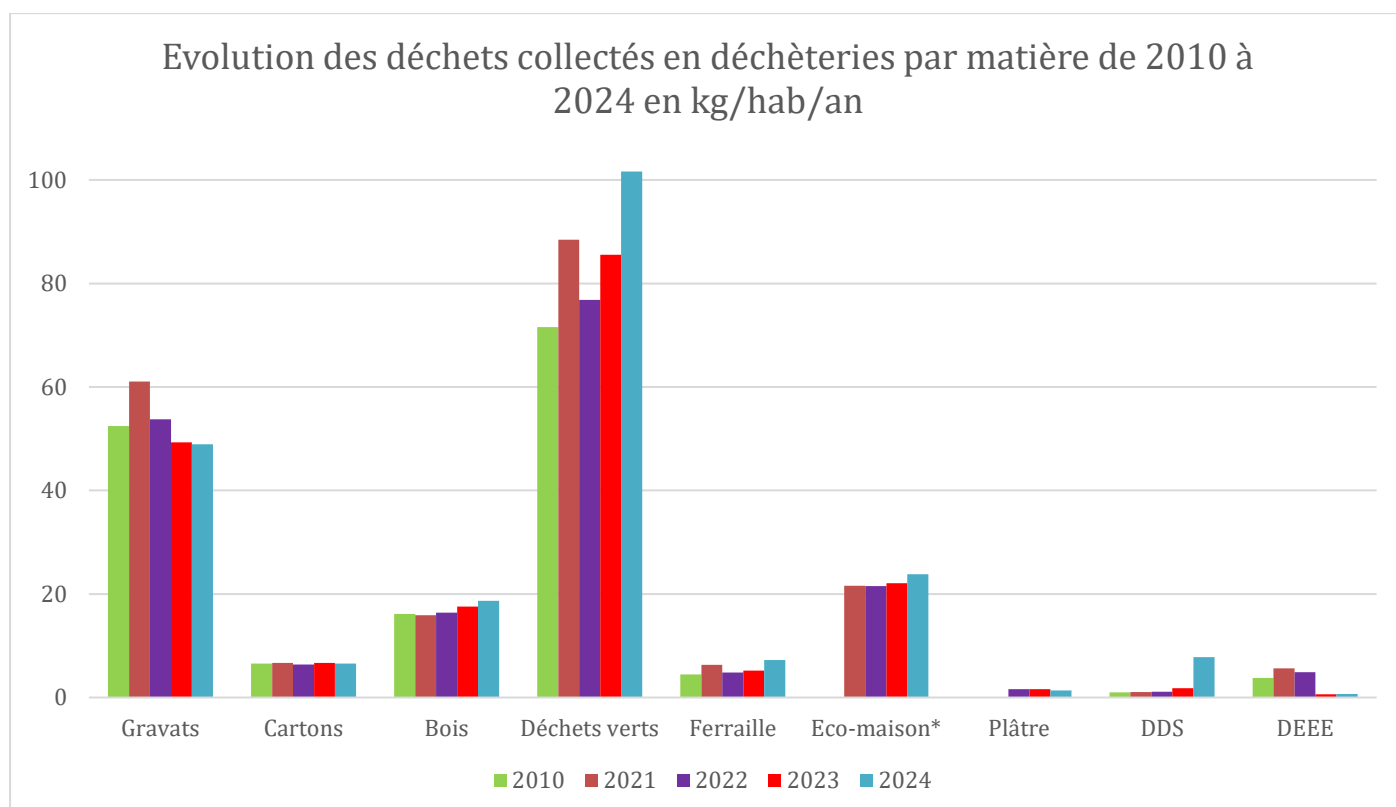
Pour les déchets collectés en déchèterie, il est indispensable d'avoir une analyse déchet par déchet, la production de certains d'entre eux pouvant fortement influencer le total des déchets occasionnels produits (déchets verts en particulier) comme le montre le graphique ci-après.



On remarque que la production d'Ordures Ménagères résiduelles (Omr) diminue de façon constante depuis 2010, passant de 248,5kg/hab/an à 189.8 kg/hab.an en 2024, après la forte baisse constatée en 2023 (193.1 kg/hab.an), soit une baisse de 23.6%. Les collectes sélectives (Déchets d'emballage (DEM) et papiers) ont, quant à elles, fortement évolué à la hausse, avec +36.6% sur les papiers et emballages, notamment avec la mise en place des Extensions des Consignes de Tri en 2023et +8.3% sur le verre. Les données détaillées se trouvent en annexe 2.



Les déchets de déchèteries connaissent de fortes variations du fait de saisonnalité, mais sont globalement stationnaires depuis plusieurs années.



Les déchets verts représentent la part principale des apports en déchèterie, mais varient d'une année à l'autre. Le tout venant est en baisse depuis 2010, ce qui induit une baisse des déchets ultimes non valorisables. Cela s'explique notamment par le développement de nouvelles filières par les eco-organismes dédiés (Déchets d'Équipement Électrique et Électronique, mobilier, ...). Pour plus de précisions, vous trouverez en annexe 3 le tableau avec les

données chiffrées. En septembre 2022, la construction d'une plateforme à déchets verts sur la déchèterie de Saint-Doulchard a permis de mettre en place deux bennes pour les déchets incinérables.

3. Composition et réunions du comité de pilotage

Prénom-Nom	Organisme représenté
Alain Mazé	Vice-Président collecte et traitement des déchets Bourges Plus
Sophie Cyter	Directrice Bourges Régie-Services
Justine Moutier	Directrice Nature 18
Pierre-Charles Harry	Directeur Ligue de L'enseignement 18
Gilles Audot	Conseiller UFC-Que Choisir
Kévin Papin	Conseiller Chambre de Métier et de l'Artisanat
Isabelle Collin-Fevre	Représentant ADEME
Karine Campguilhem	Directrice de l'Environnement et du développement Durable, Bourges Plus
Pierre- Emmanuel Clairet	Chef de service Prévention et gestion des déchets ménagers, Bourges Plus
Pauline Guilhamet	Cheffe de secteur Prévention-Tri traitement
Manon Daniel	Animatrice du Programme Local de Prévention des Déchets

Le dernier comité de pilotage s'est réuni le 4 juin 2025. Le bilan des actions 2024 a été présenté aux membres en prévision de l'adoption du présent rapport.

La réflexion est entamée pour faire évoluer ce comité de pilotage : l'objectif est à la fois d'étendre ce comité à d'autres structures actrices de la prévention des déchets sur le territoire de Bourges Plus et également de repenser son rôle et ses missions. Ce comité de pilotage sera donc le dernier sous cette forme.

1 PARTENAIRES MOBILISES SUR L'ENSEMBLE DE LA REALISATION DU PROGRAMME

Nom de l'organisme partenaire	Objectif du partenariat	Partenaire pour l'action(s)	Nature du partenariat	Observations
ARPPE en Berry	Mise en place des éco-crèches (gaspillage alimentaire, couches lavables, ...). Met en place des formations notamment sur le gaspillage alimentaire, mais aussi sur la réduction des déchets	12	Technique, humain	Pas d'action commune depuis 2022
Agents de la Direction de l'Environnement	Porteurs au quotidien dans leurs relations aux usagers des messages de prévention	Toutes les actions		Relais sur le terrain dans le cadre de leurs missions : ils portent les messages, la plupart participent aux différentes animations et/ou stands de prévention (foire expo, printemps de Bourges...)
ALEC 18	Pour mutualisation de l'opération foyers témoins et famille à énergie positive	10	Technique, humain	Pas d'action commune depuis 2022 , mais relaie les informations du Programme Local de Prévention des Déchets.
Association d'entreprises Be Sud	Pour la communication des actions exemplaires déjà mises en place par ses adhérents. Pour le développement de nouvelles actions	10	Technique, humain	Pas d'action commune depuis 2022
Bioberry	Compléter nos actions en abordant la prévention des déchets	10	Humain	Relais de nos actions. Animations sur des évènements communs (marché, défi alimentation positive...)
Bourges Régie Services	Gestion d'une ressourcerie. Expérimentation sur la réutilisation d'une partie des déchets collectés pour les bailleurs sociaux	10	Technique, humain	Sensibilisation régulière de leurs personnels sur les thématiques de gestion des déchets dont la prévention.
Centre Communal d'Action	Mettre en place des actions de lutte contre le gaspillage alimentaire et de développement du compostage collectif dans les structures qu'il gère	3,11	Technique, humain	Des actions de sensibilisation dans les résidences autonomie ont lieu régulièrement. Un animateur du centre social de la Chancellerie ainsi qu'une animatrice du centre social du Val d'Auron et

Sociale Bourges				le groupe d'atelier cuisine ont été formés au compostage partagé.
CCI	Plutôt relai pour contacts auprès d'entreprises	14	Technique, humain	Pas d'action commune
Centres de loisirs	Sensibiliser les enfants au tri et à la prévention des déchets	3, 6, 8, 10, 11	Humain	Mise en place de formation auprès du personnel et accompagnement et création d'un site de compostage au centre de loisirs de la Rottée à Bourges, d'Arcay et de Mehun-sur-Yèvre.
Chambre des Métiers et de l'Artisanat	Partenaire potentiel pour la mise en place d'action type éco défis	14	Technique, humain	Relais d'information auprès de leurs adhérents. Participation à des réunions et relai pour les invitations Co-animation du village des solutions lors de la Semaine Européenne de Réduction des Déchets 2021 et 2022 avec la présence de répar'acteurs. Opération Eco-Défis lancée en 2022 et reconduite en 2023 puis en 2024. Organisation d'une animation auprès des commerçants dans le cadre de la journée du vrac 2023.
Collèges	Sensibiliser les scolaires au tri et à la prévention des déchets	3, 6, 8, 10, 11	Humain	Réalisation d'actions de sensibilisation dans 3 collèges Jean Renoir à Bourges, Jean Rostand à St Germain du Puy et Louis Armand à Saint Doulchard
Communes	En particulier pour les actions d'éco exemplarité Relais des messages de prévention (guides, ...) Prêt de salles et participation à des réunions publiques	5, 9, 10	Technique, humain	Poursuite du dispositif de prêt et de don d'éco gobelets et de prêt de broyeurs électriques. Possibilité de mise à disposition des couches lavables. Actions communes de sensibilisation. Rencontres annuelles avec tous les élus « référents déchets » des communes.

				Toutes les actions ont été relayées dans les bulletins d'informations communautaires et municipaux.
Conseil Départemental	En complément de son action avec les restaurants scolaires pour développer la lutte contre le gaspillage alimentaire et le développement du compostage collectif, proposer des sensibilisations aux professeurs	3,11	Technique, humain	Poursuite de l'opération avec le collège et le restaurant de St-Germain du Puy. Mise en place du tri des déchets alimentaires au collège Louis Armand. Plusieurs contacts avec les services du Département, sur la lutte contre le gaspillage alimentaire et la problématique du compostage en établissement. Pas d'action commune en 2022. Rencontres en 2023 et 2024 et état des lieux des actions de prévention engagées depuis 2015 et mise en place du tri à la source des déchets alimentaires en 2025
Conseil régional	Développe des actions de lutte contre le gaspillage alimentaire avec présence de services civiques qui travaillent avec les personnels de la restauration et avec les enseignants	11	Technique, humain	Le Conseil Régional a équipé plusieurs lycées de l'Agglomération de table de tri des biodéchets. Un important travail de sensibilisation a été mené avec le lycée Jacques Cœur à Bourges pour la mise en place d'une collecte des biodéchets effective fin 2021. Rencontres en 2023 et 2024 et état des lieux des actions de prévention engagées depuis 2015 et mise en place du tri à la source des déchets alimentaires en janvier 2025
Ecoles primaires	Sensibiliser les scolaires au tri et à la prévention des déchets	3, 6, 8, 10, 11	Humain	Mise en place du compostage dans une dizaine d'établissements. Intervention dans des classes sur des projets en lien avec la réduction des déchets (liste des animations 2024 en annexe 4). Travail en commun pour mettre en place le tri à la source des déchets alimentaires en janvier 2025
Emmaüs	Partenariat déjà en cours sur une resourcerie dans les déchèteries	15	Technique, humain	Gère 2 sites de dépose reprise a été déplacé à la déchèterie des 4 vents à Bourges. et à St Doulichard Emmaüs a proposé une animation dans le cadre des dernières Semaine

				Européenne de Réduction des Déchets
Foyers témoins	Témoins par le biais des résultats qu'ils auront obtenus	4	Humain	Actions menées en 2017, 8 foyers témoins ont participé à l'action
France Loire	Pour une expérimentation sur la communication engageante (quartier Gibjoncs) Pour des actions sur l'habitat collectif	3, 4, 10, 15	Technique, humain	Distribution aux nouveaux arrivants des outils de prévention réalisés par Bourges Plus Rencontres régulières sur la thématique déchets Après report du fait de la crise sanitaire, 2 sites de compostage partagé en pied d'immeuble ont été installés en 2022.
France Restauration Rapide (Patapain)	A déjà mis en œuvre une réflexion sur le tri et la prévention des déchets.	10	Technique, humain	Participation à Too Good To Go. Participation au village des solutions lors de la Semaine Européenne de Réduction des Déchets 2021.
IUT Bourges	Sensibiliser les nouveaux étudiants au tri et à la prévention des déchets	10	Humain	Animation à l'occasion du Forum des possibles à la rentrée 2022 et 2023.
La banque alimentaire	Collecte et distribue de la nourriture, transforme les surplus	11	Technique, humain	Pas d'action commune depuis 2022
Le Relais	Compostage, paillage et actions sur le gaspillage alimentaire. Fabrication de confitures et de jus de fruits avec les fruits non distribués Valorisation des déchets verts et de chantier d'insertion	2, 3, 8, 11	Technique, humain	Prestations de broyage des déchets verts dans les communes en 2018 et 2019. Pas d'action commune en 2020 et 2021. Prestation de broyage en déchèterie en 2022 dans le cadre de la Semaine Européenne de Réduction des Déchets. Prestation d'entretien (transfert, apport de broyat...) sur des sites de compostage partagé.
L'Entraide berruyère	Mise en place de conseils sur le jardinage et le compostage	2, 3, 8	Technique, humain	Prestataire de Bourges Plus pour la collecte des textiles en PAV depuis 2018. Mise en place d'ateliers sur le tri auprès des salariés en insertion en 2022 et 2023. Mise en place d'un composteur en 2024 au sein de l'association pour les déchets alimentaires des salariés. Participation à la SERD 2024.

Les jardins solidaires	L'association assure la formation et l'animation des adhérents autour des thématiques suivantes: jardiner au naturel, le broyage...Elle intervient également dans le cadre des jardins partagés.	2, 3, 8	Technique, humain	Quelques actions communes lors de manifestations (printemps de l'écologie). Pas d'action commune en 2022 et 2023. Présents sur la SERD 2024.
Les restos du Cœur	Collecte et distribue de la nourriture et des vêtements	11,13	Technique, humain	Actions sur le gaspillage alimentaire. Récupération de vêtements. Pas d'action commune depuis 2022
Ligue de l'enseignement	Sensibiliser les lycéens et les services civiques au gaspillage alimentaire	10	Technique, humain	Relais de nos actions. Gaspillage alimentaire en collèges et lycées. Nombreuses animations proposées sur toutes les thématiques de développement durable. En charge de la formation des services civiques jusqu'en 2019 de l'éducation nationale sur le gaspillage alimentaire pour le conseil régional Pas d'action commune depuis 2022
Lycées	Sensibiliser les scolaires au tri et à la prévention des déchets	3, 6, 8, 10, 11	Humain	Des actions de sensibilisation au tri des déchets au Lycée Jacques Cœur ont été organisées auprès du personnel. Une animation sur le tri a été réalisée auprès des élèves de 2 ^{nde} en 2023. (voir Conseil régional)
Mairie de Bourges	Service espaces verts volontaire pour partager ses expériences en matière de gestion différenciée des espaces verts, de zéro phyto, de pratique du broyage et mulching... Implication du personnel enseignant et technique sur les sites de compostage partagé en école et en centre de loisirs	5	Technique, humain	De nombreuses opérations de compostage ont été poursuivies dans des équipements municipaux (écoles, centre de loisirs,...). En 2022, un site de compostage partagé a été installé à l'atelier municipal, suivi par celui de l'Hôtel de Ville en 2023.
Nature 18	Pour la réalisation d'animations sur des sujets variés. Interventions auprès des communes sur le zéro phyto	2, 3, 5, 6, 9	Technique, humain	Relais de nos actions. Pas d'action commune depuis 2022
Presse locale	Médiatisation des actions	Toutes les actions	Humain	actions relayées dans la presse locale, réseaux sociaux

Secours populaire	Collecte et distribue de la nourriture et des vêtements	11, 13	Technique, humain	Pas d'action commune depuis 2022
Supermarchés	Accueil pour des animations maxi déchets mini déchets et stands d'information	9	Humain	A l'occasion de la Semaine Européenne de Réduction des Déchets 2023, un stand Bourges Plus a été tenu dans une galerie commerciale. Non reconduit en 2024
UFC Que choisir	Plutôt relai pour la diffusion des outils de sensibilisation à leurs adhérents	10	Technique, humain	Pas d'action commune prévue, mais relaie les informations du Programme Local de Prévention des Déchets.
Unis-Cité	Sensibiliser les jeunes en service civique à la prévention des déchets	9	Humain	Formation annuelle des volontaires en service civique au tri et au compostage. Animation autour du textile à l'occasion du village des solutions 2022. Partenariat tout au long de l'année sur divers évènements.
Val de Berry	Pour des actions sur l'habitat collectif Expérimentation du compostage partagé. Distribution de stop pub.	3, 4, 10, 15	Technique, humain	Distribution aux nouveaux arrivants des outils de prévention réalisés par Bourges Plus Rencontres régulières sur la thématique déchets Une réflexion a été entamée en 2022, poursuivie en 2023, pour améliorer le suivi des sites de compostage partagé existants.

I. Les fiches actions

1. Fiche de suivi de l'action n°1 - Promotion du stop pub

1.1.1 Descriptif de l'action



Autocollant Stop Pub distribué aux habitants

Chaque année, ce sont près de 36 kg d'imprimés non sollicités qui sont déposés dans chaque boîte à lettres.

Depuis 2015, l'adhésif « Stop Pub » est tenu à disposition des usagers dans les locaux de Bourges Plus et dans les mairies de l'Agglomération.

Il est également distribué lors de chaque manifestation et animation sur lesquelles les agents de la Direction interviennent.

Des bailleurs sociaux l'utilisent désormais dans leurs relations avec leurs locataires et la gestion des logements inoccupés.

En 2015, un échantillonnage de pose de stop pub ou de dispositifs équivalents a été mené, 21% des boîtes à lettres en étaient équipées. Début 2021, une opération similaire a été menée avec les jeunes volontaires en service civique d'Unis-Cité et a donné un résultat de 32%. Ceci est à comparer avec une récente enquête de l'ADEME réalisée en 2020 indiquant que le taux d'apposition du dispositif STOP PUB était de 17 % au niveau national. En novembre 2023, La Poste a partagé ses données du nombre de stop pub apposés sur les boîtes aux lettres, commune par commune. Le taux moyen d'apposition est de 28%, et fluctue entre 14% et 43%.

A la fin 2024, plus de 90 000 adhésifs ont été distribués depuis le démarrage de l'opération. Les mairies des communes de l'agglomération trouvent globalement que cette action est encore utile et que la distribution des STOP PUB répond à une demande de leurs habitants en 2024.

Nom Commune	Total boîtes aux lettres	Sans Stop Pub	Avec Stop Pub	Part boîte aux lettres équipées
Annoix	113	83	30	26.5%
Arçay	212	163	49	23.1%
Berry-Bouy	537	378	159	29.6%
Bourges	38784	25068	13719	35.4%
La Chapelle St Ursin	1672	1315	357	21.3%
Le Subdray	384	245	139	36.2%
Lissay Lochy	93	57	36	38.7%
Marmagne	945	749	196	20.7%
Mehun sur Yèvre	3464	2693	771	22.3%
Morthomiers	382	293	89	23.3%

Plaimpied-Givaudins	931	628	303	32.5%
St-Doulchard	5159	3717	1442	27.9%
St Germain du Puy	2435	2093	342	14%
St Just	326	277	49	15%
St Michel de Voulangis	227	193	34	15%
Trouy	2033	1684	349	17.2%
Vorly	127	103	24	18.9%
Total Bourges Plus	57824	39739	18088	31.3%

(sources Médiapost, au 31 décembre 2024)

1.1.2 Objectifs initiaux de l'action en 2015

- Augmenter le taux de foyers ayant apposé un stop pub : 21 % en 2015
Selon les données fournies par La Poste en janvier 2025, le taux d'apposition du stop pub a augmenté de 7% en 8 ans, passant de 21% en 2015 à plus de 31% en 2024. Bourges Plus se situe bien au-delà de la moyenne nationale estimée en 2020 par l'ADEME à 17%. Cela représente une hausse entre 2023 et 2024 de près de 10 % de foyers supplémentaires équipés d'un stop pub sur leur boîte aux lettres.
- Réduire le tonnage de papier
Depuis juillet 2020, les papiers et les déchets d'emballage étant collectés simultanément en porte à porte, il n'est plus possible de distinguer les performances de ces deux flux..

1.1.3 Indicateurs d'activités et d'impact

Année	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Total
Nombre de stop pub imprimés	58000	10000	0	10000	0	0	10000	0	5000	0	93000
Nombre de stop pub distribués	52000	3800	4200	4100	3900	3500	2300	4800	2900	2050	90750
Pourcentage de boîtes aux lettres équipées de stop pub	21*	-	-	-	-	-	32*	-	28**	-	-
Moyens financiers alloués à l'action (€ TTC)	11500	426	0	838	0	0	804	0	840	0	14408

*sur la base d'échantillonnages

**sur la base des données fournies par Médiapost pour toutes les communes

1.1.4 Étapes-clés de l'action

Étapes	Réalisation prévisionnelle/effective (mois/année)	Remarque(s)
Distribution du Stop Pub dans les différentes animations ou stands	Toute l'année lors des manifestations	
Distribution par certains bailleurs sociaux	Tout au long de l'année	

1.1.5 Partenaires mobilisés

Partenaires	Nature du partenariat				
	Financier	Technique	Humain	Matériel	Autre(s), préciser :
Mairies adhérentes		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Description : Diffusion en mairie et information.				
Bailleurs sociaux	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Description : diffusion aux nouveaux arrivants				
Associations Diverses	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Description : Diffusion lors d'animation				
Commerce	Distribution au COSC (Comité Social et Culturel de Bourges)				

1.1.6 Mode de communication

Mobilisation des partenaires et citoyens	Mise en œuvre de l'action	Valorisation des résultats
Lors de rencontres avec les différents partenaires	Mise à disposition des stop pub	
Distributions lors des différentes interventions des agents de la direction		Nombre de stop pub distribués
Bailleurs sociaux	Distribution lors des états des lieux rentrants	

2. Fiche de suivi de l'action n°2 – Promotion du compostage domestique

1.2.1 Descriptif de l'action

Dès 2016-2017, des réunions publiques ont été organisées dans toutes les communes de l'Agglomération pour présenter la pratique du compostage et distribuer des bioseaux. Plus de 1800 personnes y ont assisté.

Depuis 2018, la promotion du compostage est un thème fort mis en avant lors des principales animations du territoire : Printemps de Bourges, Foire Exposition de Bourges, Fête des Zéro déchet...

Une campagne d'affichage sur le compostage a eu lieu en novembre 2018 et relayée également sur les flancs de bennes à ordures ménagères jusqu'en juin 2020.

Des bioseaux et aérateurs ainsi que les affiches présentant le dispositif sont à disposition des usagers dans chaque mairie de l'agglomération. Les 4 déchèteries gérées en régie pour l'accueil des usagers leur proposent également la mise à disposition de ces matériels. A chaque remise de bioseau, un « bon d'engagement » est signé par l'utilisateur afin de connaître sa commune et sa pratique du compostage.

Plus de 5 500 bioseaux ont été distribués depuis le lancement de l'opération en 2016. En 2023, seulement un tiers des bioseaux ont été distribués à des personnes qui ne compostent pas leurs déchets alimentaires.

Dans le Bourges Plus Mag, magazine d'informations de l'Agglomération, une rubrique « l'almanach du compostage » est parue dans chaque numéro de 2019 à 2020.

En 2020, une stagiaire de Licence a mené une enquête à propos des pratiques du compostage auprès de 250 personnes ayant récupéré un bioseau en 2019. Un des éléments importants est l'attente d'informations plus conséquentes sur la pratique du compostage au quotidien.

En 2021, la Direction disposait de 2 personnes en compétence pour promouvoir et accompagner les projets de compostage : l'animateur du Programme Local de Prévention des Déchets qui est maître-composteur et en 2020 une agente de la direction a été formée en qualité de guide-composteur. Une réunion publique a eu lieu à Mehun-sur-Yèvre lors de la Semaine Européenne de Réduction des Déchets en novembre 2021. Elle ne faisait pas encore partie des communes adhérentes en 2016-2017 lors des premières réunions. Toutefois, le succès a été limité avec une faible fréquentation qui peut notamment s'expliquer par les restrictions sanitaires alors en vigueur.

En 2022, la nouvelle animatrice du Programme Local de Prévention des Déchets a été formée en qualité de guide-composteur, tout comme la responsable du secteur prévention des déchets. Dans une démarche d'échanges de pratiques, Bourges Plus a rejoint le Réseau Compost Citoyen. Des réunions publiques relatives aux évolutions du service public de gestion et prévention des déchets ont été organisées dans toutes les communes du territoire : l'occasion a été saisie de promouvoir à nouveau le compostage domestique auprès des habitants.

2023 : Expérimentations – Tri à la source des déchets alimentaires

Pour préparer l'obligation légale du 1^{er} janvier 2024 concernant le tri à la source des déchets alimentaires, Bourges Plus a mené 3 expérimentations sur son territoire : la collecte en porte-à-porte, la collecte en apport volontaire et la fourniture de composteurs individuels contre un temps de formation au compostage. Cette dernière expérimentation a été menée sur trois communes rurales (Annoix, Vorly et Saint-Just) et sur une zone urbaine (quartier Bigarelles à Bourges). Une trentaine de sessions de sensibilisation au compostage



Extrait du flyer distribué aux habitants - 2023

ont été organisées à l'issue de laquelle les participants repartaient avec leur composteur. Il s'agissait d'un temps de formation et d'échange d'environ 1h, animé par un prestataire ou la collectivité. Le composteur fourni est un composteur en bois d'environ 400L, à monter, réalisé en Douglas du Morvan et produit par un ESAT local situé à 60km de Bourges. Pour encourager les personnes à utiliser les dispositifs d'expérimentation, la collecte des bacs (ordures ménagères et déchets d'emballages ménagers) a été réduite à une fois toutes les deux semaines.

L'objectif était d'équiper 30% des foyers d'un composteur : 35% des foyers ruraux en ont été équipés contre 20% des foyers urbains. Il est pertinent de souligner que le questionnaire de satisfaction de l'expérimentation a montré que 60% des foyers répondants compostaient déjà avant la mise en place de l'expérimentation.

Suite à ces expérimentations, plusieurs scénarios ont été proposés aux élus afin de déployer le tri des déchets alimentaires à tout le territoire. L'option retenue est de distribuer un composteur aux habitants des 10 communes les plus rurales du territoire ainsi qu'aux habitants des autres communes qui disposent d'un jardin. Pour le reste des habitants, des points d'apports de déchets alimentaires seront mis en place sous forme d'abribacs

Au-delà de ces expérimentations, la mise en place de cette loi a été largement médiatisée auprès des habitants. Cela s'est traduit par une augmentation des questions et échanges sur le sujet lors des manifestations mais aussi, tout au long de l'année, via des contacts téléphoniques, mails et physiques.

2024 : La massification des sessions de sensibilisation au compostage et de la distribution de composteurs

Suite au choix du scénario de mise en place du tri à la source des déchets alimentaires pour 2025, accompagné d'un passage à une fois toutes les deux semaines pour les ordures ménagères et la collecte sélective, des composteurs individuels ont été remis aux habitants volontaires après participation à une session de sensibilisation au compostage. Elles se sont déroulées tout au long de l'année, dans toutes les communes. Ces sessions de sensibilisation au compostage ont été gérées à la fois en interne par une nouvelle agente Maître Composteur et la nouvelle animatrice du Programme Local de Prévention Déchets, et par l'association Compost'en Berry.

Cela se poursuit d'ailleurs en 2025 pour accompagner au mieux les habitants dans ce changement de collecte.

Le traitement des déchets alimentaires a donc pour l'année 2024 été un des gros enjeux du Programme Local de Prévention Déchets. Cette mise en place du traitement des déchets alimentaires représente une grande évolution en termes de collecte mais aussi en termes de prévention déchets. Lors des sessions de sensibilisation au compostage, les usagers ont pu apprendre beaucoup et repartir avec une idée sereine de la gestion de leur déchets alimentaires. Il sera intéressant de constater l'impact de cette politique mise en place dès 2025.

Objectifs de l'action

- Encourager les habitants à composter pour réduire la part fermentescible contenue dans les ordures ménagères
- Réduire le tonnage de biodéchets de cuisine et déchets verts pris en charge par la collectivité

1.2.2 Indicateurs d'activités et d'impact

Année	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Total
Nombre de bioseaux distribués cumulés	0	560	1976	2250	2860	3198	3384	4722	5549	9081	9081

Moyens financiers alloués à l'action (€ TTC)	0	1200	4384	4384	4384	0	3812	10473	186844	60852	276333
Nombre de composteurs distribués	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3451	
Moyens financiers alloués à l'action (€ TTC)										Composteurs : 312246 Animations : 10776	323022

1.2.3 Étapes clés de l'action

Étapes	Réalisation prévisionnelle/effective (mois/année)
Réunions publiques sur le compostage	2016-2017 ; 2022 ; 2024
Distribution des bioseaux dans les mairies et déchèteries	Depuis juin 2017
Distribution du guide du compostage (ADEME)	Toute l'année
Animations et tenue de stands sur le compostage	Toute l'année
Organisation de session de sensibilisation au compostage avec distribution de composteurs	Expérimentation en 2023, généralisation de l'action en 2024 sur toute l'agglomération

1.2.4 Partenaires mobilisés

Partenaire	Nature du partenariat				
	Financier	Technique	Humain	Matériel	Autre(s), préciser :
ADEME		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Description : fourniture gratuite des guides du compostage					
Mairie adhérente	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Description : accueil des réunions publiques, relai pour la distribution des bioseaux, prêts de salles pour les sessions de sensibilisation au compostage.					

1.2.5 Mode de communication

Mobilisation des partenaires et citoyens	Mise en œuvre de l'action
Information des habitants via Le En Com'1	Tous les 2 mois

Affiches et flyers distribués par les mairies et les différents relais et partenaires du territoire pour les réunions publiques et infos changement de collecte	Distribution dans les lieux publics/boitage
Flanc de camions bennes de collecte	2019, 2020, 2021,2022, 2023 et 2024
Relance de la communication sur le site internet, la page Facebook et dans En Com'1	2022,2023 et 2024
Information sur tri des déchets alimentaires en boîte aux lettres et réunions publiques	2023 et 2024

3. Fiche de suivi de l'action n°3 - Promotion du compostage partagé

1.3.1 Descriptif de l'action

Cette action vise 2 cibles : le compostage collectif auprès des habitants et le compostage en établissement scolaire et/ou de gros producteurs de déchets alimentaires. Bourges Plus fournit les composteurs en nombre suffisant, accompagne le gestionnaire du site pour la présentation et la promotion de cette pratique. Bourges Plus a acquis 160 composteurs (60 en 2015, 40 en 2018, 60 en 2021) permettant l'implantation pour chaque site de 3 bacs au minimum (1 pour la dépose des biodéchets, 1 pour la matière sèche et 1 pour la maturation). La liste des sites de compostage partagé se trouve en annexe 5.

Concernant le compostage collectif, à partir de 2017, en lien avec le bailleur social Val de Berry a été mis en place un site de compostage partagé sur l'Eco Quartier Baudens. En 2019 et 2020, 5 nouvelles résidences Val de Berry ont été équipées de composteurs. En 2021, le premier site de compostage de quartier en zone d'habitat individuel a été lancé (quartier de la pyrotechnie à Bourges). Son installation a eu lieu pendant la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets.



Site de compostage partagé de l'accueil péri-scolaire Maryse Bastié - 2023

Des actions ont été menées avec des groupes scolaires et péri-scolaires de plusieurs communes. A chaque mise en place des composteurs, une formation est assurée auprès des équipes éducatives (enseignants et animateurs des temps périscolaires) et du personnel de cantine de l'école. Dans un second temps, des actions en classe de sensibilisation ont été menées dans les groupes scolaires suivants : Ecoles Grand Meaulnes, Turly, Auron, St Etienne, Nicolas Leblanc à Bourges, écoles de St Just, de la Chapelle St Ursin et d'Arçay. En 2022, 3 nouveaux sites ont été installés à l'école des Barbottes et aux centres de loisirs de La Rottée et de Mehun-sur-Yèvre. A cette occasion, les encadrants techniques et éducatifs ont été formés au

compostage. En 2023, 2 nouveaux sites ont été installés à l'accueil péri-scolaire Maryse Bastié et à l'école des Pressavois.

D'autres actions ont été menées par la fourniture de composteurs et l'accompagnement ou uniquement l'accompagnement de projets (Direction Départementale des Territoires, Groupama...).

Les années 2020 et 2021 ont été très compliquées pour garder le lien avec les référents, les bailleurs et les écoles. De ce fait, certains sites n'ont pas eu un fonctionnement optimal. L'objectif de 2022 a été à la fois d'amplifier le nombre de sites tout en remettant du lien avec tous les sites existants.

En 2022, 2 sites de compostage partagé en pied d'immeuble ont été installés avec France Loire et un nouveau site a vu le jour à l'atelier municipal de Bourges. Plusieurs formations ont été dispensées par les agentes de la Direction pour (re)voir les bases du compostage avec les futurs référents.

En 2023, 2 sites ont vu le jour à la Cité Jean-Baptiste Caillaud et à l'Hôtel de Ville de Bourges. 2 sites qui rencontraient des difficultés ont été relancés : le site de l'épicerie solidaire de Bourges Nord qui est désormais un site de compostage de quartier pour lequel plusieurs structures se sont portées référentes, et le site en pied d'immeuble de Sembat, qui a été remis à neuf et redynamisé grâce à l'engagement de nouveaux référents.

Une réflexion concernant la méthodologie de gestion des sites de compostage partagé et l'accompagnement de ces sites par Bourges Plus a été entamée. Dans ce cadre, un état des lieux de tous les sites de compostage partagé a été

réalisé pour faire le point sur leur fonctionnement et les relations existantes avec les référents. Cet état des lieux est dorénavant réalisé tous les semestres. De plus, un prestataire a été sollicité ponctuellement pour l'apport de broyat et les transferts des sites où les référents ne sont pas actifs, dans le but de soulager les agents de manipulations physiques.

De plus, une rencontre des référents de site de compostage partagé en pied d'immeuble a été organisée dans le cadre de la Semaine Européenne de Réduction des Déchets 2022 pour amorcer la création d'un réseau des référents de site et recenser les besoins des référents quant à leur accompagnement par Bourges Plus. Deux rencontres ont eu lieu en 2023 auxquelles les référents de cinq sites de compostage ont participé. Ces rencontres ont permis des échanges de pratiques autour de l'organisation de transfert et de l'approvisionnement de broyat mais aussi de visiter d'autres sites. Suite à une démobilisation pour la dernière rencontre, le format de ces réunions doit être repensé.



Rencontre des référents du 04/05/2023



Rencontre des référents du 10/12/2024

En 2024, le nombre de site demandeurs d'une mise en place de composteurs partagés a considérablement augmenté. En effet, il y a eu 12 sites de compostages partagés créés. Ces composteurs partagés ont été installés à la fois en milieu scolaire (collège Jules Verne, Ecole Suzanne Herbinier Lebert), en organismes associatifs et publics (PJJ, Le Porche Bourges Plus, chambre d'agriculture, muséum, maison des pourquoi pas, Groupama) et en pied de résidences (2 nouveaux sites). Du fait de ce très grand nombre de sites de compostage partagé, un fichier de suivi a été créé afin d'être à jour sur l'évolution du fonctionnement de chaque site. Arrivée en septembre 2024, la maître composteur du service prévention déchets de Bourges Plus accompagnée de l'animatrice du

Programme Local de Prévention Déchets a pu recommencer un suivi de certains des composteurs.

Ces dernières prévoient dès 2025 d'améliorer l'entretien de tous les sites de compostage partagés et d'en mettre en place de nouveaux, déjà en projet en 2024, comme un site plus grand pour les déchets de cuisine du collège Jules Verne ou bien encore une installation de composteurs partagés au sein d'association, de foyers, et en résidence. Ces projets seront étudiés au vu de l'adhésion des producteurs à ces dispositifs de gestion interne de leurs déchets alimentaires.

La structure BEST (Bossier Ensemble Sur le Territoire), Entreprise à but d'Emploi, issue du Programme Zéro chômeur de longue durée s'est ainsi positionnée pour proposer des solutions.

1.3.2 Objectifs de l'action

- Accompagner les projets de compostage collectif et en établissement
Sur les 30 sites de compostage partagé installés, 24 sont toujours en place. Parmi ces 24 sites, 10 ne sont pas utilisés et deux d'entre eux sont autonomes.
- Diminuer la quantité de déchets fermentescibles dans les Ordures Ménagères Résiduelles
Dans les ordures ménagères, une baisse de plus de 500 tonnes de déchets fermentescibles est constatée entre les tonnages annuels de 2015 et de 2023.

1.3.3 Public(s) ciblé(s)

- Personnes en habitat collectif
- Bailleurs
- Etablissements scolaires
- Particuliers
- Toutes structures souhaitant s'inclure dans cette démarche.

1.3.4 Indicateurs d'activités et d'impact

Année	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Total
Nombre de sites équipés annuellement	0	0	3	6	9	1	5	6	4	12	30
Moyens financiers alloués à l'action (€ TTC)	0	360	1146	1288	2043	2272	1626	12963	1528	0*	23226

Etant donné qu'aucun composteur partagé n'a été commandé sur l'année 2024, les moyens alloués à l'action en 2024 sont de 0 euros. Pour autant, 12 composteurs partagés ont bien été installés.

1.3.5 Étapes clés de l'action

Étapes	Réalisation prévisionnelle/effective (mois/année)
Promotion du compostage dans les établissements scolaires ou des gros producteurs de biodéchets	Depuis 2016
Assistance au montage et à la validation du projet	Depuis 2017
Fourniture du matériel nécessaire (composteur, bio-seaux...) ainsi que des supports de communication	Systematique lors de la mise en place d'un site
Formation des acteurs de terrain	Plusieurs personnes sur les différents sites ont été sensibilisées (pas de formation référents). Début de formation des référents en 2022.

1.3.5 Partenaires mobilisés

Partenaire	Nature du partenariat				
	Financier	Technique	Humain	Matériel	Autre(s), préciser :
Ecoles	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	<i>Description</i> : les écoles assurent la gestion des sites au quotidien			
Les bailleurs sociaux ou propriétaires privés	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	<i>Description</i> : les gardiens de la résidence gèrent au quotidien les sites			
Locataires	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<i>Description</i> : les locataires apportent leurs biodéchets			

1.3.6 Mode de communication

Mobilisation des partenaires et citoyens	Mise en œuvre de l'action	Valorisation des résultats
Val de Berry / France Loire	Information sur le site	Réseaux sociaux
Bourges Plus Mag	Information sur le site de compostage partagé	
Journal de la mairie de Bourges (Les Nouvelles de Bourges)	Descriptif sur le compostage dans les écoles en 2019	
Page Facebook de Bourges Plus, En Com'1, site internet		

4. Fiche de suivi de l'action n°4 - Opérations « témoin »

1.4.1 Descriptif de l'action

Fin 2016, Bourges Plus a lancé une opération « foyers témoins » : 8 foyers représentant un total de 22 personnes, répartis sur le territoire de l'agglomération, se sont portés volontaires pour peser leurs déchets et tester des gestes de prévention pendant 3 mois, jusque mi-2017.

Chaque foyer a pesé chaque type de déchets pendant un mois sans changer ses habitudes, puis les 2 mois suivants en testant au moins 2 gestes de prévention choisis parmi une dizaine de propositions. Les gestes les plus testés ont été :

- limiter les papiers,
- le choix de produits moins emballés,
- le compostage,
- faire soi-même (yaourts, produits d'entretien, ...).

Le poids moyen des déchets collectés le premier mois était de 13.6 kg/mois/hab. Après la mise en place des gestes de prévention, il était de 10.3 kg/mois/hab.

Le compostage domestique a été le geste qui a le plus fait diminuer le poids de la poubelle verte, celle des Ordures Ménagères Résiduelles. La poubelle jaune a, elle, été impactée principalement grâce au geste de réduction des emballages et d'achat en vrac.

Le choix d'apposer un stop pub, de recevoir relevés bancaires et factures de manière dématérialisée a permis de diminuer de plus d'un tiers la production de déchets papiers.

Plusieurs foyers ayant participé à l'opération ont ensuite témoigné de leurs expériences lors d'animations (fêtes du zéro déchet).

Depuis 2017, cette opération n'a pas été remise en place. Pour autant, l'utilisation des « foyers témoins » a permis d'obtenir des échanges et informations de la part des usagers et cela était une action pertinente. Une réflexion sur ce sujet pourrait permettre en 2025 la mise en place potentielle d'une action ressemblante, peut-être sur un autre sujet, sous une autre forme, et avec plus de foyers témoins.

1.4.2 Objectifs de l'action

- Évaluer l'efficacité des différents gestes de prévention et montrer qu'il est possible de réduire la quantité de déchets.

En moyenne, les foyers ont réduit d'environ 25% les déchets jetés dans les ordures ménagères, 2 mois après avoir mis en place au moins 2 gestes de prévention dans leur quotidien.

- Communiquer sur la base de références locales et partager l'expérience.

Cette action a été médiatisée et deux personnes qui ont participé à l'expérience ont accepté de témoigner sur divers événements.

1.4.3 Public(s) ciblé(s)

- Habitants
- Communes et leurs services
- Entreprises

1.4.4 Indicateurs d'activités et d'impact

12 foyers inscrits en 2016

1.4.5 Étapes clés de l'action

Étape	Réalisation prévisionnelle/effective (mois/année)
Première réunion prise de contact	12/16
Début de l'opération	01/17
Bilan de l'opération/événement festif	Avril mai 2017

1.4.6 Partenaires mobilisés

Partenaire	Nature du partenariat				
	Financier	Technique	Humain	Matériel	Autre(s), préciser :
Communes	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Description :					

1.4.7 Mode de communication

Mobilisation des partenaires et citoyens	Mise en œuvre de l'action	Valorisation des résultats
Communication des différents résultats obtenus lors de l'opération.		Communiqués et articles de presse
Témoignage des foyers témoins	Intervention des foyers témoins lors de différents temps d'animations grand public	

5. Fiche de suivi de l'action n°5 - Éco-exemplarité

1.5.1 Descriptif de l'action

Au début du programme, un groupe d'élus référents, un par commune, a été constitué qui est réuni chaque année : il s'est réuni pour la dernière fois en mars 2023. En 2017, le personnel de 3 communes (Saint-Doulchard, Lissay-Lochy, Saint-Just) a été sensibilisé sur la consommation et la prévention du papier. En 2019, différentes actions sur la prévention des déchets ont été proposées : le broyage des déchets verts de Morthomiers a été réalisé en 2019 après Arçay en 2018.

La mise à disposition d'éco-gobelets a été lancée début 2019, pour les associations du territoire, qui n'étaient pas encore cible d'une action du Programme Local de Prévention des Déchets, et les communes. 15 000 éco gobelets ont été acquis et prêtés ou donnés après signature d'une convention dans laquelle le bénéficiaire s'engageait à des actions en matière de tri et de prévention des déchets. Pour répondre à la demande des acteurs locaux, 15 000 éco-gobelets supplémentaires ont été achetés. De nombreuses communes et associations ont utilisé ce service : la liste des bénéficiaires en 2024 se trouve en annexe 6.



Marché de Noël 2022 d'Asnières (don d'éco-gobelets)

En 2018 et 2019 des actions de récupération de meubles et bibelots sont mises en place par deux communes (Trouy et Berry-Bouy) avec le concours d'Emmaüs.

Début 2023, les agentes du secteur Prévention des déchets ont fait le tour des communes pour faire un état des lieux des actions déjà mises en place depuis le début du Programme Local de Prévention des Déchets. La plupart d'entre elles sont déjà engagées dans des démarches de prévention des déchets : broyage et/ou compostage des déchets verts, installation de boîte à livres... Ce tour d'horizon a été poursuivi par des rencontres avec différents acteurs partenaires pour échanger sur les actions réalisées par chacun en termes de prévention des déchets.

A partir de septembre 2024, plusieurs actions promouvant l'eco-exemplarité ont eu lieu.

En effet, comme en 2023, une rencontre des communes de l'agglomération a été réalisée pour constater les progrès réalisés comparés à l'année précédente en termes de prévention déchets. Encore une fois, la plupart d'entre elles sont sensibles à la mise en place du tri dans les bureaux des mairies, services techniques etc... Malheureusement, cela n'est pas encore mis en place partout mais pour certaines communes le tri est pratiqué désormais dans chaque bureau.

Aussi, les Eco gobelets donnés il y a quelques années par l'agglomération de Bourges Plus sont désormais réservés à la mise à disposition temporaire pour les événements. Cela permet donc bien d'éviter la consommation d'autres gobelets et c'est une des actions que les communes apprécient particulièrement.

Enfin, de nombreux projets de mises en place de composteurs partagés au sein des mairies et des locaux de Bourges Plus ont vu le jour. Les demandes ont donc bien été prises en compte par le service prévention déchets de Bourges Plus et les composteurs partagés seront installés en 2025.

1.5.2 Objectifs de l'action

- Réduire la quantité de papiers consommés mais aussi de consommables d'imprimante : impact environnemental et économique
- Utiliser le don et le prêt d'éco-gobelets pour sensibiliser à la prévention et au tri des déchets lors des manifestations organisées par des associations

Depuis 2017, plus de 250 communes et associations ont bénéficié d'un don et d'un prêt d'éco-gobelets.

- Réduire la quantité de déchets des communes
- Suivre la mise en œuvre des actions.

1.5.3 Public(s) et partenaires ciblé(s)

- Les communes adhérentes ou les services de chaque commune.

6. Fiche de suivi de l'action n°6 - Sensibilisation des scolaires

1.6.1 Descriptif de l'action

L'agglomération de Bourges Plus compte 76 écoles maternelles et primaires (publiques, privées), soit environ 7 500 élèves.

Les interventions en classe sont principalement animées par l'agent de sensibilisation. Celles-ci peuvent être ponctuelles ou sous forme d'un accompagnement à l'année (diagnostic, pesée, formation du personnel, animation en classe). Depuis le début du programme, plus de 2 500 élèves ont été sensibilisés. En 2021, l'école du Grand Meaulnes a fait l'objet d'un tel accompagnement, des interventions ont eu lieu dans les écoles d'Auron, de Marmagne. Le collège Jean Renoir a été accompagné lors d'un marathon des déchets à destination des 124 élèves de 6^{ème}.

En 2020, les agents du collège Louis Armand de Saint-Doulchard ont été formés et sensibilisés afin de mettre en place le tri des biodéchets au restaurant mais également de pérenniser le tri des déchets dans l'ensemble de l'établissement. Le lycée Jacques Cœur après la formation de tout son personnel technique et la mise en place du tri des biodéchets au restaurant, a rejoint la collecte de biodéchets en 2021.

Huit écoles ont été équipées de composteurs depuis 2017, ce qui a donné lieu à des interventions auprès des scolaires.

En 2022, le site de compostage partagé de l'école d'Auron a été relancé, en formant à nouveau des référents sur place et en sensibilisant les élèves. Une nouvelle école dispose maintenant de son site de compostage partagé : l'école des Barbottes. Deux centres de loisirs ont également été équipés : celui de Bourges (La Rottée) et celui de Mehun-sur-Yèvre. Sur ces trois nouveaux sites, les personnels enseignants, d'animation et de cantine ont été formés au compostage partagé afin d'être relai auprès des enfants. Les enfants ont aussi été sensibilisés par notre agente : au tri des déchets à l'école du Grand Meaulnes, au compostage à l'école Saint Etienne et aux deux centres de loisirs.

En 2023, 2 nouveaux sites ont été installés à l'accueil périscolaire Maryse Bastié et à l'école des Pressavois. Pour cette dernière, c'est l'aboutissement d'un travail de longue haleine avec une institutrice de l'école et ses élèves, qui ont participé à un diagnostic en marchant pour faire des propositions afin d'améliorer la propreté autour de l'école.

2 nouveaux sites de compostage en milieu scolaire en 2024

Un site de composteur partagé a en 2024 était installé au sein du collège Jules Verne à Bourges ainsi qu'au sein de l'école maternelle Suzanne Herbiniere Lebert à Bourges.

Dès septembre, les nouvelles agentes du service prévention de Bourges Plus ont pu être identifiées par le proviseur du Collège Jules Verne, assurer le suivi de ses composteurs et projeter avec l'équipe professionnelle du collège un objectif encore plus grand : installer dès 2025 un site de compostage partagé assez grand pour contenir les déchets de cuisine, soit l'équivalent d'une préparation de 800 repas par jour.

Quant au site de compostage partagé de l'école maternelle Suzanne Herbinière Lebert, ce dernier a été installé en septembre 2024 par l'équipe prévention du service environnement de Bourges Plus. Une sensibilisation a été réalisée avec les 5 classes et a donc concerné 107 élèves. Un suivi du site sera réalisé dès 2025.

Aussi, un transfert de compost s'est déroulé en 2024 au sein de l'école des Pressavois et au sein de l'école des Barbottes. Cela a permis une nouvelle fois de sensibiliser des classes au compostage, et au tri des déchets verts et alimentaires.



Transfert de compost à l'école des Barbottes - 2023

En termes de sensibilisation, 4 interventions ont eu lieu cette année au sein de l'école St Etienne, et cette fois ci en traitant de la thématique du tri sélectif. Ces interventions multiples ont permis de sensibiliser 410 élèves au sein de l'école St Etienne.

1.6.2 Objectifs de l'action

- Permettre aux enfants et aux jeunes d'intégrer les gestes de prévention dans leur quotidien

3750 enfants ont été sensibilisés sur le tri et la prévention des déchets.

1.6.3 Public(s) ciblé(s)

- Établissements scolaires préférentiellement primaires, mais aussi collèges et lycées en partenariat avec le conseil départemental et le conseil régional.

1.6.4 Indicateurs d'activités et d'impact

Année	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Total
Nombre de classes sensibilisées	0	7	12	23	27	12	16	10	6	33	107
Nombre d'enfants sensibilisés	0	175	200	250	1175	450	360	212	250	1038	3750
Moyens financiers alloués à l'action (€ TTC)	0	0	74	0	0	0	0	0	0	0	74

1.6.5 Étapes clés de l'action

Étape	Réalisation prévisionnelle/effective (mois/année)	Remarque(s)
Animation-actions de sensibilisation/suivie des actions	A partir de 10/2017	
Création édition et distribution de textes (ou autre objet du quotidien) sur la prévention	2018	

1.6.6 Partenaires mobilisés

Partenaire	Nature du partenariat				
	Financier	Technique	Humain	Matériel	Autre(s), préciser :
	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Directeurs-trices et enseignants d'écoles primaires	Description :				
Personnels enseignants des collèges et lycées	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Description :				
	Description :				

1.6.7 Mode de communication

Mobilisation des partenaires et citoyens	Mise en œuvre de l'action	Valorisation des résultats
Demande ou propositions d'actions	Rencontre avec les directeurs	

7. Fiche de suivi de l'action n°7 - Broyage des déchets verts des communes

1.7.1 Descriptif de l'action

Lors de la réunion en 2017 avec les référents déchets des communes, il avait été proposé de réaliser à titre de test des prestations de broyage de leurs déchets verts municipaux. Ce dispositif concernerait un volume minimum de 20 m³, pour un diamètre maximum de branches de 14 cm. Une fois le broyage fait, la commune s'engageait à utiliser le broyat pour du paillage, compostage ou à le mettre à disposition des habitants. Six communes ont fait part de leur intérêt. A ce jour, seules 2 communes ont sollicité ce service : Arcay en 2018 et Morthomiers en 2019.

La commune d'Arcay a utilisé une partie du broyat pour les besoins en paillage de la commune, et a laissé le reste à disposition des habitants. La commune de Morthomiers l'a utilisé pour les besoins en paillage de la commune pour un volume total d'environ 65 m³ broyés. La prestation était assurée par la structure d'insertion Le Relais. En 2020, 2021 et 2022, compte tenu de la crise sanitaire et de l'absence de communication sur ce service aux nouvelles équipes municipales, il n'y a pas eu d'opération.

Début 2023, les agentes du secteur Prévention des déchets ont fait le tour des communes pour faire un état des lieux des actions déjà mises en place depuis le début du Programme Local de Prévention des Déchets. 9 d'entre elles ont régulièrement recours au broyage de leurs déchets verts et utilisent le broyat pour pailler leurs espaces verts. 3 d'entre elles en compostent une partie.

Comme en 2023, un tour des communes a été réalisé en 2024. Cela a permis de constater que la plupart des communes de l'agglomération ont recours au broyage, soit en broyant elles-mêmes leurs déchets ou bien en donnant leur déchet vert à un prestataire qui en fait du broyat ou du compost. Au vu des entretiens avec les élus ou référents déchets de chaque commune, la notion de broyage rentre désormais bien en compte. L'objectif d'engager une réflexion globale sur la gestion des déchets verts au-delà des dépôts en déchèteries est donc réussi.

1.7.2 Objectifs de l'action

- Engager une réflexion globale sur la gestion des déchets verts au-delà des dépôts en déchèteries
- Promouvoir la valorisation des déchets verts sous forme de paillage et de compostage

1.7.3 Public(s) ciblé(s)

- Toutes les communes adhérentes, les élus et les employés.

1.7.4 Indicateurs d'activités et d'impact

Année	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Total
Journées de broyage organisées	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	2
Communes adhérentes au broyage	0	0	0	6	6	0	0	0	0	0	12
Mètres cubes annuels évités	0	0	0	35	30	0	0	0	0	0	65
Moyens financiers alloués à l'action (€ TTC)	0	0	0	250	250	0	0	0	0	0	500

A noter que les communes réalisent elles mêmes des opérations de broyage de déchets verts mais sans quantification des volumes et coûts en jeu

1.7.5 Étapes clés de l'action

Étape	Réalisation prévisionnelle/effective (mois/année)
Journée d'information des référents déchets	Novembre 2017 Février 2019
Broyage dans les communes	Déc 2018 et mars 2019

1.7.6 Partenaires mobilisés

Partenaire	Nature du partenariat				
	Financier	Technique	Humain	Matériel	Autre(s), préciser :
Les élus et les employés	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Description : Journées de sensibilisation				
Loueurs	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Description :				
Association	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Description :				

8. Fiche de suivi de l'action n°8 - Promotion du broyage de proximité et du jardiner au naturel

1.8.1 Descriptif de l'action



Prêt d'un broyeur Stihl à un habitant - 2022

Début 2018, a été mis en place un dispositif de prêt de broyeurs électriques de végétaux auprès des particuliers. Cela répondait à plusieurs objectifs : réduire la dépose en déchèterie, promouvoir la réutilisation des déchets verts sur son jardin et promouvoir le prêt d'un tel matériel plutôt que l'achat.

Depuis Mars 2018, 9 communes (Berry-Bouy, La Chapelle St Ursin, Le Subdray Morthomiers, Saint Germain du Puy, Saint Michel de Volangis, Bourges (mairie annexe d'Asnières) et Mehun-sur-Yèvre depuis 2022, Vorly depuis 2023) sont équipées de broyeurs dans un souci de proximité avec les habitants. Elles sont dotées chacune de 2 broyeurs (en dehors de Mehun,

Bourges et Vorly) qu'elles mettent à disposition de leurs habitants.

Durant les animations grand public (foire exposition, Bourges se fait Bio, ...) un broyeur est exposé pour démonstration et une information est faite sur le service proposé.

Dans le cadre de la Semaine Européenne de Réduction des Déchets 2022, 2 opérations « broyage en déchèterie » ont été organisées à Trouy et à Saint-Doulchard : Le Relais a effectué une prestation de broyage des branchages présents en déchèterie, ce broyat a été laissé sur place et mis à disposition des habitants. Un stand d'information a été tenu sur deux demi-journées avec des agents du service afin de promouvoir le broyage de proximité et conseiller les habitants sur l'utilisation de ce broyat en paillage ou en compostage.



En 2022, un formulaire en ligne a été créé pour faciliter la réservation des broyeurs dans les locaux de Bourges Plus. En 2023, sur le site de Bourges Plus au Prado, un panneau a été installé au niveau du garage où les habitants viennent retirer les broyeurs pour faciliter sa visibilité. De plus, la fiche des bonnes pratiques à remettre aux usagers lors des prêts a été mise à jour.

En 2024, 192 prêts ont été effectués sur le site du Prado à Bourges (178 en 2023), pour une durée totale de 1186 jours (810 jours en 2023), et plus de 60 prêts effectués par les communes. Un flyer a été créé en 2022 pour promouvoir l'action plus facilement : les communes disposant d'un broyeur apparaissent sur celui-ci pour permettre aux habitants de le retirer au plus proche de chez eux.

Au 31 décembre 2024, Bourges Plus avait dans son parc :

- 12 broyeurs Bosch: 3 dans les communes, 4 en réserve et 5 en prêt par le service;
- 2 broyeurs de la marque GTM Pro
- 5 broyeurs Viking 140 dans des communes

Bien que les broyeurs « modèle GTS600 » ont rencontré encore beaucoup de succès en 2024, ces derniers sont quasiment tous tombés en panne. En effet, une seule commune a encore son broyeur GTS600 qui fonctionne. Dès juin 2024, les broyeurs GTS600 présents sur le site de Bourges Plus n'ont plus fonctionné. Ces broyeurs ne sont à la fin de l'année 2024 pas encore réparés, du fait d'une pénurie de la pièce à changer.

Cela dit, les prêts de broyeurs n'ont pas désempilé pour autant. Les broyeurs Bosch ont été très régulièrement réservés. Il y a eu sur l'agglomération 192 prêts par an, soit 1186 jours de broyage. Du fait de la fragilité des plus gros modèles de broyeurs (GTS600), le service prévention déchets de Bourges Plus a plutôt décidé de recommander 4 nouveaux broyeurs Bosch, afin d'augmenter le nombre de prêts de ce type de broyeurs, tout en en laissant un en réserve.

Les flyers promouvant le broyage sont toujours régulièrement distribués, que ce soit dans les mairies ou services techniques des communes, sur les événements, mais aussi depuis septembre lors des sessions de sensibilisation au compostage : cela s'y prête parfaitement puisque le broyat est indiqué comme « ingrédient pour du bon compost », cela permet donc aux animateurs et animatrices de rapidement faire le lien avec la possibilité de récupérer ponctuellement un broyeur gratuitement via le service environnement de l'agglomération et de distribuer des flyers aux personnes intéressées.

1.8.2 II. Objectifs de l'action

- Répondre à des besoins de broyat pour le compostage, mais également dans les jardins, ce qui permet de valoriser ces végétaux au lieu de les évacuer en déchèterie
- Sensibiliser les usagers au jardiner au naturel
- Diminuer la quantité d'apport en déchèterie de déchets verts et présents dans nos Ordures Ménagères Résiduelles.

Dans les ordures ménagères, la part de déchets verts a baissé de plus de 70% entre 2015 et 2019. Concernant les déchets verts en déchèterie, aucune baisse significative n'a été enregistrée : les tonnages fluctuent d'année en année mais restent autour d'une moyenne à 8000 tonnes annuelles.

1.8.3 Public(s) ciblé(s)

- Tous les habitants de l'agglomération

1.8.4 Indicateurs d'activités et d'impact

Année	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Total
Nombre de prêts par an	0	0	2	312	220	163	170	223	178	192	1045
Journées de broyage	0	0	0	1039	760	611	772	891	810	1186	4883
Mètres cubes estimés (un bac = 0.053 m3)	0	0	0	237	161	198	181	108	163	105	1048
Tonnage annuel évité	0	0	0	66	45	55	51	31	47	30	326
Moyens financiers alloués à l'action (€ TTC)	0	16736	30	2431	5494	3210	5539	10361	5479	1397	49280

Les estimations de tonnage sont calculées selon le nombre de bacs de broyat produits (pour les Bosch) ou les estimations de m3 (pour les Viking, Stihl ou GTS) donnés par des utilisateurs. Cela explique pourquoi le tonnage évité en 2020 est supérieur à celui de 2019 alors qu'il y a eu moins de prêts. Pour les données 2022, un changement a été effectué dans les formules de calcul d'estimation de quantité de broyat : la baisse s'explique par un ancien calcul qui surestimait les quantités de broyat données en litrage.

Depuis 2024, du fait de l'utilisation majoritaire des broyeurs Bosch, le calcul des mètres cubes réalisés de broyats est désormais en lien avec le litrage d'un bac de broyeur Bosch. Il est vrai que depuis l'année 2024, à chaque retour de broyeur, est demandé à l'utilisateur le nombre de bacs qu'il a remplis. Un bac de broyeur Bosch correspondant à 0.053m3, le calcul fut assez rapide à réaliser : $0.053 \times$ nombre de bacs remplis sur l'année 2024. Désormais, au vu des décisions prises de ne racheter que des broyeurs Bosch, ce calcul pourra être reproduit sur les années suivantes pour plus de justesse. Car en effet, même si ce calcul, du fait d'être plus précis donne l'impression qu'il y a eu une quantité de broyat plus faibles en 2024 qu'en 2023 ($105 > 163$), les jours de broyage sont pourtant largement plus conséquents ($1186 < 810$). En 2024, les broyeurs ont été prêtés 1.46 fois plus de jours qu'en 2023.

Cette action de prévention est donc particulièrement appréciée par les usagers.

Tous les prêts de broyeurs incluent ceux des communes jusqu'en 2021. Vous trouverez ci-dessous le détail des prêts commune par commune. Ces chiffres ont été communiqués par les communes concernées.

Commune	Nombre de prêts en 2022	Nombre de prêts en 2023	Nombre de prêts en 2024
Berry-Bouy	5	Non communiqué	Non communiqué
Bourges (Asnières-lès-Bourges)	11	17	16
La Chapelle Saint Ursin	2	7	7
Le Subdray	3	5	7
Mehun-sur-Yèvre	14	16	18
Morthomiers	Non communiqué	5	5
Saint-Germain-du-Puy	5	2	6
Saint-Michel-de-Volangis	Non communiqué	Non communiqué	Non communiqué
Vorly	/	Non communiqué	0 (en panne)
TOTAL	40	52	48

1.8.5 Étapes clés de l'action

Étape	Réalisation prévisionnelle/effective (mois/année)
Distribution d'un guide ADEME lors des réunions publiques	Oct. 2016 / 2022
Organisation de journées de broyage	Courant 2017 / 2022
Achat de broyeurs	2017 / 2022
Diffusion de l'information auprès des habitants	2018

Articles dans la presse municipale et communautaire	Régulièrement
---	---------------

1.8.6 Partenaires mobilisés

Partenaire	Nature du partenariat				
	Financier	Technique	Humain	Matériel	Autre(s), préciser :
Association	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Description :				
Ademe	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Description :				
Mairie volontaire	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Description :				

1.8.7 Mode de communication

Mobilisation des partenaires et citoyens	Mise en œuvre de l'action	Valorisation des résultats
Diffusion de l'information	Journal de l'agglomération	
Calcul du tonnage évité	Pesée et estimation	Rapport annuel - Presse et site internet
Contact des habitants	Presse/ journaux des communes	

9. Fiche de suivi de l'action n°9 - Animation de stands et d'ateliers sur la prévention

1.9.1 Descriptif de l'action

Depuis 2015, des agents de sensibilisation de la Direction interviennent dans le cadre de manifestations pour promouvoir les gestes de prévention, en lien avec la thématique du tri des déchets.

Stands



Stand aux 20 ans de l'association Nature Tradition Trucienne - 2023

Des stands sont tenus par la direction dans différentes manifestations locales (Faites de l'écologie, Printemps de Bourges, Foire-exposition de Bourges, fête des maraichers, marchés alimentaires de Bourges, Fête des associations de Mehun-sur-Yèvre, ...). Ces stands informent sur le compostage, les gestes de prévention (couches, idées ou recettes sur le zéro déchet), le tri et la gestion des déchets. En 2023, des stands ont été tenus sur de nouveaux événements et dans des structures encore inconnues du service : les 20 de l'association Nature Tradition Trucienne, la Fête des plantes de Berry-Bouy, les Séniors de Trouy (voir annexe 7) ... De plus, l'exposition sur le compostage a été mise à jour, autant sur le fond que sur la forme.

En 2021, la plupart des événements ont eu lieu, mais avec une portée plus limitée du fait de restrictions sanitaires. En 2022, la levée des restrictions sanitaires a entraîné une fréquentation très importante sur les événements. 2023 marque un retour à la normale, en cohérence avec la fréquentation habituelle d'avant la Covid-19.

Ateliers

Depuis 2018, des animations sous forme d'ateliers ont été développés permettant aux visiteurs de fabriquer eux-mêmes un certain nombre de produits d'entretien, de soin, et ainsi de faire passer un message sur la prévention des déchets et sur des alternatives de consommation : Foire exposition, Fête de la Science à Bourges... En 2022, plusieurs ateliers ont eu lieu dans les deux Centres Communaux d'Action Sociale de Bourges. De plus, un atelier de fabrication de ces produits a été animé à Lissay-Lochy dans le cadre de Faites de l'écologie.

Des ateliers sur la promotion du compostage avec la mise à disposition de plans de composteur à fabriquer soi-même, de démonstrations de compostage et de conseils sont proposés aux différents publics.

Ces animations constituent un bon support de sensibilisation pour toucher un public large et le faire se questionner sur son fonctionnement quotidien. Il s'agit d'inciter les participants à pratiquer des gestes de prévention et à les adopter au-delà de l'animation.

Evènements

L'évènement national annuel phare de la thématique est la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets. Pour la SERD 2021, Bourges Plus, en partenariat avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, a proposé un village des solutions, présentant au grand public divers acteurs de la réduction des déchets (associations, artisans...).



Atelier Recettes Zéro Déchet – Centre Communal d'Action sociale Chancellerie 2022

Dans le cadre de la déclinaison locale du programme LIFE – Letsgo4climate- Osons la transition, un collectif citoyen a choisi de s'affilier à l'association Zéro Waste France pour en constituer le groupe local. Il applique localement les objectifs de l'association nationale en termes de réduction de gaspillage de ressources, de quantité de déchets et de leur toxicité. Plusieurs actions de sensibilisation ont été réalisées en 2023 sur Bourges et son agglomération.

Ce format a été reconduit en 2022. Du fait de la fréquentation limitée sur cet événement, l'organisation de la SERD 2023 (Semaine Européenne de la Réduction des Déchets) a été repensée. Bourges Plus a donc convié ses différents partenaires à organiser des animations pendant cette semaine afin d'étoffer une programmation multi-partenaire et ancrée sur son territoire. Ce format a rencontré un fort succès puisque 19 structures, dont 2 nouvellement créées, ont proposé des animations. Le programme de la SERD 2023 se trouve en annexe 8. Pour cette édition, Bourges Plus a tenu un stand dans la Galerie Commerciale Carrefour Cœur de Marais, avec le Centre de tri et la Fresque du Climat. A cette occasion, une exposition sur la réduction des déchets a été créée.

La continuité de ces animations en 2024

Tout comme les années précédentes, le service prévention déchets de l'agglomération de Bourges Plus, entouré aussi d'autres structures publiques et associatives, a pu être présent et organiser divers stands et ateliers. En effet, en plus des sensibilisations au tri et installation de composteur dont il a déjà été question précédemment dans ce bilan, le service prévention déchets a su participer à divers événements :

- Le Printemps de Bourges

Du 23 au 28 avril 2024, le service environnement de Bourges Plus a tenu un stand durant le Printemps de Bourges, la place Etienne Dolet à Bourges. Ce stand permettait aux usagers ayant des questions et demandes sur le tri des déchets, la collecte, la prévention etc... de venir discuter avec les agents experts en la matière. A l'inverse, cela a aussi permis aux agents de l'agglomération de prendre les demandes des usagers en compte et de pouvoir discuter avec eux calmement dans un cadre agréable et enjoué.

Seules 441 contacts ont été pris, ce qui nécessitera pour 2025 une modification des conditions de tenue d'un tel stand (localisation, thématique,..) .

- Faites de l'Ecologie

Le service Prévention et gestion des déchets de l'agglomération a tenu un stand lors de la Faîtes de l'Ecologie (mai 2024). Le compostage étant un thème emblématique de l'année 2024, les animations sur le stand étaient en lien avec le déchet alimentaire et comment composter. Bien sûr, le tri des déchets de manière générale a aussi été un sujet au cœur du stand et des animations. 110 personnes ont participé sur le stand de Bourges Plus.

- Nature Tradition Trucidienne

Lors de la journée Nature organisée par l'association Nature Tradition Trucidienne, une agente du service prévention déchets de l'agglomération est venue tenir un stand en lien avec le compostage.



Cela a permis ainsi au service d'être présent sur un évènement inhabituel, en lien avec les plantes, et aussi sur une commune sur laquelle le service a moins de chance régulière d'être présent.

Lors de cette journée, une trentaine de personnes ont pu être sensibilisées au compostage.

- La Foire Expo

Comme sur tous les stands de l'année 2024, le thème envisagé par le service déchets de Bourges Plus

sur la Foire Expo de Bourges a porté sur les déchets alimentaires.



Sur cette photo sont d'ailleurs visibles les deux choix possibles à venir pour le tri des déchets alimentaires : le composteur et l'abri-bac.

Au cours de cette Foire Expo, plus de 500 visiteurs étaient présents sur le stand.

- La Semaine Européenne de la Réduction des Déchets (SERD) (novembre)

Sur le modèle de l'édition 2023, l'animatrice du Programme Local de Prévention Déchet a pu contacter et sensibiliser les structures en lien avec la prévention déchets afin de mettre en place des animations tout au long de la semaine. L'objectif était aussi d'avoir des animations sur l'ensemble du territoire de l'agglomération et pas seulement sur un espace dédié à la SERD.

12 partenaires y ont participé : La Fresque du Climat, Compost'en Berry, le repair café, les jardiniers solidaires, Zero Waste Berry, l'UFCV, aux herbes etc, TRIINC, Lou'ange, Emmaüs du cher, Galerie commerciale carrefour, l'Entraide Berryère.

Au final, une trentaine d'animations ont été proposées par tous ces acteurs, à chaque fois dans un lieu différent. Cela montre clairement que les acteurs locaux sont prêts à agir pour une prévention des déchets aux côtés de l'agglomération de Bourges Plus.

1.9.2 Objectifs de l'action

- Sensibiliser et informer les usagers aux gestes de prévention des déchets.
Avec la participation du service à de nombreux évènements depuis 2016, plus de 15 000 personnes ont été sensibilisées au tri et à la prévention des déchets.
- Sensibiliser et former le personnel des collectivités, des commerces et des entreprises.

1.9.3 Public(s) ciblé(s)

- Les habitants de l'agglomération
- Les agents des collectivités
- Les employés des entreprises et des commerces.

1.9.4 Indicateurs d'activités et d'impact

Année	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Total
Animations et ateliers réalisés	0	5	10	17	22	8	18	45	52	15	167
Nombre de personnes sensibilisées	0	0	1250	1950	1980	980	1440	5405	3130	2874	16589
Moyens financiers alloués à l'action (€ TTC)	0	0	66	2826	2170	0	0	5720 *	6026	7000	16808

*Le coût lié au stand de la Foire Expo est comptabilisé à partir de l'année 2022.

1.9.5 Étapes clés de l'action

Étape	Réalisation prévisionnelle/effective (mois/année)
Réalisation d'animation (public, entreprise et en interne)	Printemps de l'écologie, Printemps de Bourges, Foire-exposition de Bourges, Semaine Européenne de Réduction des Déchets, fête des maraîchers, marchés alimentaires de Bourges, Fête des associations de Mehun sur Yèvre, promotion de l'usage de l'eau du robinet avec la distribution de carafes marquées Bourges Plus...

1.9.6 Partenaires mobilisés

Partenaire	Nature du partenariat				
	Financier	Technique	Humain	Matériel	Autre(s), préciser :
Mairies adhérentes	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Description :				
associations	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Description :				

entreprise	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Description :				

1.9.7 Mode de communication

Mobilisation des partenaires et citoyens	Mise en œuvre de l'action	Valorisation des résultats
Information dans les journaux locaux		

10. Fiche de suivi de l'action n°10 - Actions de sensibilisation et de communication

1.10.1 Descriptif de l'action



Couverture du Guide du tri et de la prévention

Supports écrits

Articles réguliers dans le magazine communautaire consacrés à la promotion d'un geste de prévention : compostage, broyage, couches lavables...

Rédaction de livrets « Zéro Déchet » pour fabriquer soi-même des produits cosmétiques et des produits d'entretien qui sont distribués au grand public lors des animations.

Le Guide du tri a été revu en 2021 puis en 2022 avec l'ajout d'éléments sur la prévention des déchets et sur l'extension des consignes de tri. Des sacs réutilisables pliables ont été achetés en 2021 pour sensibiliser à la réduction des sacs jetables et des emballages en général.

En 2023, le guide du compostage partagé a été mis à jour. De plus, un flyer sur les 5R (Refuser, Réduire, Réutiliser, Recycler, Rendre à la terre) a été créé à l'occasion de la SERD 2023.

En 2024, plusieurs designs de supports écrits ont été modifiés. Il y a par exemple un nouveau guide du compostage en pratique à domicile ainsi que de nouveaux supports permettant d'animer les sessions de sensibilisation au compostage. Aussi, de nombreux jeux pour sensibiliser au tri sélectif ont vu le jour en 2024, comme le jeu de l'oie du tri géant ainsi que le double des ingrédients du compost.



Le Double des ingrédients du composteur



Le jeu de l'oie géant des déchets

Affiches

En 2021, une campagne d'affichage a été diffusée dans l'agglomération, sur les panneaux Decaux, et via les réseaux sociaux. Elle représentait 3 gestes de prévention des déchets (compostage, réparer/donner, réduire le gaspillage alimentaire).

Site internet et réseaux sociaux

Une page dédiée au compost a été mise en ligne sur le site internet de l'agglomération et mise à jour en 2022.

En 2020, durant la semaine de la Semaine Européenne de Réduction des Déchets des articles sur des actions de prévention des déchets (1 jour 1 geste) ont été publiés sur les réseaux sociaux et le site internet. Cette opération a été renouvelée durant la semaine de la Semaine Européenne de Réduction des Déchets 2022 et 2023.

L'outil réalisé par Ecogeste est accessible sur le site internet de Bourges Plus. Pour chaque type d'objet, des informations sont données pour mieux consommer, faire réparer, donner ou vendre les objets devenus sans utilité. Lorsque la seule solution est de jeter, il est précisé comment trier de manière à ce que tout produit qui peut être recyclé le soit. En 2022, cet outil a été mis à jour pour bénéficier d'une nouvelle ergonomie rendant la navigation entre les différentes catégories plus simple et intuitive. En 2024, Ecogeste a une nouvelle fois été mise à jour. En effet, le service prévention déchets a pu, au cours d'une réunion avec le créateur d'Ecogeste, rediscuter de chaque fiche et modifier ainsi celles qui n'étaient plus à jour. Cela concernait notamment les déchets verts et alimentaires qui ne sont plus à mettre dans les ordures ménagères.

LES BONS GESTES DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE




PETIT ÉLECTROMÉNAGER


L'aspirateur, le fer à repasser, la cafetière électrique... dits "petits appareils ménagers", contiennent des matières premières précieuses et des composants polluants.

En fin de vie, ils font l'objet d'une filière de valorisation et de dépollution spécifique pour les DEEE (déchets d'équipements électriques et électroniques).


Découvrez les bons gestes pour...



CONSOMMER AUTREMENT



JETER MOINS



MIEUX TRIER

Conseils d'achat

Où acheter d'occasion ?

CONSEILS D'ACHAT

Ne renouvelez pas trop souvent vos matériels en cédant à toutes les innovations technologiques et ne les multipliez pas non plus.

Capture d'écran de la plateforme EcoGeste sur le site internet de Bourges Plus

Action de partenaire

Agglobus a développé son offre de prêt et de location de vélo, vélo à assistance électrique, vélo cargo à l'attention des usagers. Cette action s'inscrit dans une démarche d'économie de la fonctionnalité.

1.10.2 II. Objectifs de l'action

- Donner des astuces aux habitants pour réduire leurs déchets et maîtriser leurs dépenses.
- Sensibiliser et communiquer sur la prévention.

1.10.3 Public(s) cible(s)

- Tous publics

1.10.4 Indicateurs d'activités et d'impact

Année	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Total
Nombre d'outils créés ou mis à jour	0	2	3	3	0	1	2	15	4	4	27
Moyens financiers alloués à l'action (€ TTC)	3000	0	19616	20667	3011	0	15610	11465	7923	153.5	81292

1.10.5 Étapes clés de l'action

Étape	Réalisation prévisionnelle/effective (mois/année)	Remarque(s)
Élaboration et diffusion du guide	1 trimestre 2018	

Mise en place d'un outil sur le site internet de Bourges Plus	Septembre 2016	Réalisé en avril 2017
Campagne d'affichage multi thèmes	nov. 2018	

1.10.6 Partenaires mobilisés

Partenaire	Nature du partenariat				
	Financier	Technique	Humain	Matériel	Autre(s), préciser :
Les communes adhérentes	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Description :					

11. Fiche de suivi de l'action n°11 - Gaspillage alimentaire

1.11.1 Descriptif de l'action



Extrait de la campagne de communication du Ministère de l'Agriculture - 2020

Au cours des années du programme, des actions de lutte contre le gaspillage alimentaire ont été mises en place dans les structures de restauration collective (Lycée J-Cœur, collèges Jean Rostand à Saint Germain du Puy et Louis Armand à St Doulichard, écoles Auron et Saint Etienne, N-Leblanc et Grand Meulnes à Bourges, écoles d'Arçay et Saint Just).

Les sensibilisations ont été menées dans le cadre de projet sur le compostage en restaurant scolaire. En effet, lors de ces sensibilisations, le gaspillage alimentaire est abordé.

Plusieurs sensibilisations ont été menées au lycée Jacques Cœur, auprès des professeurs de cuisine et également des éco-

délégués. L'ensemble du personnel de technique et de cuisine du collège Louis Armand a été sensibilisé et formé au gaspillage alimentaire avec la mise en place de la collecte des biodéchets de la cantine à partir de 2021.

En 2024, l'association BioBerry a pu animer 45 animations en lien avec la lutte contre le gaspillage alimentaire, notamment sur le territoire de la ville de Bourges :

- Il y a eu 22 interventions qui ont eu lieu sur la pause méridienne au sein des cantines scolaires : cela correspond donc à une intervention par an et par restaurant scolaire de la ville de Bourges. La ville de Bourges a en effet décidé de rendre désormais obligatoire ces sensibilisations en restaurant scolaire à raison d'une fois chaque année par restaurant scolaire.
- Aussi, 10 interventions "éducation au goût" se sont déroulées cette année, dans 10 classes de CP différentes.
- Encore, cette fois ci pour des classes de CM1, l'association BioBerry est intervenue à 10 reprises pour un atelier "alimentation durable"
- Enfin, 3 visites chez des producteurs locaux avec des classes de CP et de CM1 de trois écoles différentes ont été organisées.

Lors de la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets, l'UFCV a pu aussi animer un atelier permettant de diminuer le gaspillage alimentaire. Les animateurs ont pu en effet proposer un atelier de cuisine permettant de manger l'entièreté d'une orange (épluchure comprise) grâce à diverses recettes.

Aussi, l'association Compost'en Berry réalise désormais en 2024 sur le marché de la halle aux blés, sur le marché des marronniers ainsi que sur le marché du Val d'Auron à Bourges, une collecte des invendus antigaspi. En récupérant les produits alimentaires trop abimés pour être vendus afin de les proposer gratuitement aux habitants présents sur le marché, cela permet de limiter le gaspillage alimentaire et la quantité de déchets produites par les vendeurs et marchands présents.

1.11.2 Objectifs de l'action

- Diminuer de 152 g (chiffre ADEME collèges et lycées) par repas le gaspillage alimentaire dans les établissements concernés

1.11.3 Public(s) cible(s)

- Usagers de la restauration collective.

1.11.4 Indicateurs d'activités et d'impact

Année	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Total
Nombre d'actions de sensibilisation	0	1	3	5	5	3	1	0	0	46	64

1.11.5 Étapes clés de l'action

Étape	Réalisation prévisionnelle/effective (mois/année)
Etude du conseil régional dans les lycées	Depuis sept 2017
Expérimentation d'une action avec la cuisine centrale de Saint Germain du Puy	depuis octobre 2016
Animation de sensibilisation des enfants dans le cadre du restaurant scolaire	Nicolas Leblanc, Grand Meaulnes
Formations et sensibilisations du personnel et d'éco-délégués en lycée et collèges	Lycée J-Cœur et collège L-Armand 2020

1.11.6 Partenaires mobilisés

Partenaire	Nature du partenariat				
	Financier	Technique	Humain	Matériel	Autre(s), préciser :
Conseil régional	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Description : agis dans plusieurs lycées via des services civiques				
Conseil départemental	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Description : a des actions dans des collèges				
Mairie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Description : mise à disposition des différents sites				

12. Fiche de suivi de l'action n°12 - Promotion de l'utilisation des couches lavables

1.12.1 Descriptif de l'action



En 2019 a été lancée l'action de prêt de couches lavables. Cela répondait à 3 objectifs :

- Environnemental avec une réduction des déchets ;
- Economique avec le dispositif de prêt ;
- Sanitaire selon les dernières recommandations de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail.

40 kits de couches composés de plusieurs marques de produits disponibles sur le marché sont tenus à disposition des foyers afin de leur permettre de tester et choisir un modèle, qu'ils pourront acquérir à l'issue du test.

Début 2020 des sensibilisations pour les futurs ou jeunes parents ont été menées à la maternité de Guillaume de Varye auprès d'une vingtaine de parents. Après cette action 3 familles ont emprunté des kits auprès de nos services.

Des démonstrations et des sensibilisations sont menées durant les animations grand public (Bourges se fait Bio, Foire Exposition) ...

Le prêt de couches ayant été interrompu pendant le 1^{er} confinement en 2020, une baisse notable des demandes de

prêts a été constatée sur cette période. Le contexte sanitaire n'était pas favorable à l'utilisation de produits déjà portés, tels les couches lavables.

Un questionnaire de satisfaction a été adressé aux 64 foyers ayant achevé leur période de prêt avant le 31 décembre 2020. 24 d'entre eux ont indiqué leur souhait d'acquérir des couches lavables.

En 2021, il n'y a pas eu de nouvelle communication sur cette action. Il y a tout de même eu 14 prêts à de jeunes parents.

En 2022, 24 prêts de couches lavables ont été enregistrés. Une réflexion a été entamée avec l'Hôpital Privé Guillaume de Varye sur l'utilisation et la promotion des couches lavables à la maternité.

En 2023, 8 prêts ont été enregistrés

En 2024, 5 prêts ont été enregistrés : 4 usagers sont venus chercher un lot de couches, 1 lot a été prêté à l'épicerie sociale. De manière générale, cette action semble de moins en moins plaire aux usagers. Cela peut être dû à un manque de communication.

Une délibération autorisant la mise à disposition des couches lavables auprès des communes et des partenaires associatifs a été validée, ce qui est de nature à pouvoir relancer cette action.

Le projet pour 2025 serait donc de réfléchir à la mise à disposition potentielle de lots de couches directement dans certaines structures, autre que l'agglomération de Bourges Plus, pour essayer de développer à nouveau cette action.

1.12.2 Objectifs de l'action

- Développer l'utilisation de couches lavables par les familles de l'agglomération
La part de couches présentes dans les ordures ménagères est passée de 13,6 kg/hab/an en 2015 à 9,5 kg/hab/an en 2023 pour un nombre de naissances relativement stable sur le territoire.
- Développer l'utilisation des couches lavables en crèche avec recherche d'un effet induit sur le développement de leur usage dans les familles qui fréquentent les crèches concernées
En 2023, seule une crèche de l'agglomération était équipée de couches lavables. Malgré de multiples échanges et action de sensibilisation avec ces établissements (CCAS de Bourges), aucun n'a donné suite. Il est donc envisagé de procéder par la mise à disposition de kits de couches auprès des communes et de structures en contact avec les parents pour promouvoir l'usage de couches lavables. Une convention en ce sens sera soumise à un conseil communautaire début 2024..

1.12.3 Public(s) ciblé(s)

- Crèches de l'agglomération (l'objectif a été abandonné)
- Foyers de l'agglomération

1.12.4 Indicateurs d'activités et d'impact

Année	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Total
Nombre de prêts annuels	0	0	0	0	39	28	14	24	8	5	128
Moyens financiers alloués à l'action (€ TTC)	0	0	0	0	392	3703,4	0	0	0	0	4095,4

1.12.5 Étapes clés de l'action

Étape	Réalisation prévisionnelle/effective (mois/année)	Remarque(s)
Formation de l'animateur	2017	
Initiation de l'utilisation de couches lavables dans des crèches	2018/2019	Non réalisé
Initiation de l'utilisation de couches lavables auprès des foyers de l'agglomération	2019/2020	

1.12.6 Partenaires mobilisés

Partenaire	Nature du partenariat				
	Financier	Technique	Humain	Matériel	Autre(s), préciser :
	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Association ARPPE en Berry	Description : organisation des rencontres nationales éco crèches/promotion des couches lavables en structures collectives			
Crèche de Plaimpied	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Description : Promotion des couches lavables			
Maternité / sage-femme	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Description :			

1.12.7 Mode de communication

Mobilisation des partenaires et citoyens	Mise en œuvre de l'action	Valorisation des résultats
Animation de l'ARPE sur le printemps de l'écologie	06/2018	
Informations dans les journaux locaux	2019/2020	

13. Fiche de suivi de l'action N°13 - Promotion de la récupération des textiles

1.13.1 Descriptif de l'action

Bourges Plus a retenu un prestataire pour assurer la fourniture des bornes de récupération des Textiles, Linge et Chaussures, leur collecte et leur tri.

Depuis 2018, le groupement Entraide Berruyère – KFB assure cette prestation gratuite pour la collectivité.

En 2023, il y avait 23 bornes implantées et gérées sur le territoire par ce groupement. Cela a représenté 193,255 tonnes de Textiles collectées, soit 1,9kg/hab, en recul par rapport à 2022 qui avait été marqué par une forte hausse.

Parallèlement, d'autres acteurs interviennent pour proposer un service équivalent de reprise des Textiles, Linge et Chaussures selon le même dispositif d'apport volontaire en bornes et en dépose dans des associations caritatives et magasins de mode.

Au total, il y a 53 points de dépose présents sur le territoire de l'Agglomération, soit 1 point pour 1919 habitants, ce qui satisfait les préconisations de l'Eco organisme ECOTLC d'un point pour 2 000 habitants au minimum.

En 2024, les tonnages collectés et déclarés auprès de l'Eco organisme Refashion s'élèvent à 436 tonnes (269.6 T en 2023) de Textiles, Linge et Chaussures collectées sur le territoire de Bourges Plus soit 1.5kg/hab./an , sûrement pour partie avec un meilleur suivi des déclarations de la part de l'Eco-organisme). Néanmoins, cette évolution à la hausse est également constatée au niveau départemental (+2%) et national (+9%)

1.13.2 Objectifs de l'action

- Collecter à terme 4,5 kg/hab/an par le biais de ce réseau de colonnes.
Pour mémoire, la campagne de caractérisation des Ordures Ménagères Résiduelles, menée fin 2023, a fait apparaître environ (6.5kg/hab.an de Textiles, Linge et Chaussures dans les Ordures Ménagères Résiduelles)

1.13.3 Public(s) ciblé(s)

- Habitants du territoire

1.13.4 Indicateurs d'activités et d'impact

Année	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Total
Tonnages annuels évités (prestation Bourges Plus)	0	71	96	149	162	84	175	225.68	193.26	116	1 156



Moyens financiers alloués à l'action (€ TTC)	0	2326	0	0	0	0	0	0	0	0	2326
---	---	------	---	---	---	---	---	---	---	---	------

1.13.5 Étapes clés de l'action

Étape	Réalisation prévisionnelle/effective (mois/année)	Remarque(s)
Article dans B+ Mag/ presse	Toute l'année en 2017	
Information durant les réunions publiques	De janv à mars 2017	

1.13.6 Partenaires mobilisés

Partenaire	Nature du partenariat				
	Financier	Technique	Humain	Matériel	Autre(s), préciser :
Communes de l'agglomération	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Description : proposition de sites où installer les colonnes				
Bourges Agglomération Service	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Description :				

1.13.7 Mode de communication

Mobilisation des partenaires et citoyens	Mise en œuvre de l'action	Valorisation des résultats
Articles dans le Bourges Plus magazine	Tous les 2 mois en 2018	

14. Fiche de suivi de l'action n°14 – Actions avec les entreprises

1.14.1 Descriptif de l'action

La Chambre des Métiers et de l'Artisanat a constitué un annuaire des artisans souhaitant s'engager dans la charte des répar'acteurs. Une action commune avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat et l'Office des Commerces et de l'Artisanat de Bourges devait avoir lieu dans le cadre de la Semaine Européenne de Réduction des Déchets 2020. Elle a été adaptée en 2021 et a donné lieu à un village des solutions où plusieurs partenaires (Chambre des Métiers et de l'Artisanat, associations) ont pu exposer leur travail et astuces pour réduire les déchets. Le Village des solutions a été édité une seconde fois à l'occasion de la Semaine Européenne de Réduction des Déchets 2022. En 2022, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat a lancé son opération Eco-Défis en partenariat avec le service Développement Economique de Bourges Plus. Pour cette opération, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat va à la rencontre des commerces et artisans pour leur proposer de s'engager sur des actions en lien avec le développement durable. Cette opération Eco-Défis a été renouvelée en 2023.



Logo des Eco-défis

En 2024, il n'y a pas eu de nouveauté concernant cette action éco-défi puisque les acteurs engagés ont en 2022 signé une convention pour 2 ans. Cette action est donc bien toujours en cours. Il y a 21 entreprises de l'agglomération engagées dans cette action. 14 d'entre elles sont pour l'instant labellisées.

Depuis 2018, Bourges Plus collecte, lors du Printemps de Bourges, les biodéchets des restaurateurs et des festivaliers. Une sensibilisation et des sacs de biodéchets ont été proposés à chaque stand de restauration. En 2023, 1.5 tonne de déchets alimentaires ont pu être collectés. En 2024, 2 tonnes de déchets alimentaires ont pu être collectés. De la même manière, l'organisateur de la Foire Expo propose, en lien avec Bourges Plus, une collecte des déchets alimentaires des restaurants présents sur l'évènement.

Des agents du Service Environnement sont en contact régulier avec des entreprises du territoire pour sensibiliser les professionnels au tri et à la gestion de leurs déchets qui sont pris en charge dans le circuit de collecte de Bourges Plus (volume hebdomadaire limité à 1100l/semaine).

1.14.2 Objectifs de l'action

- Faire connaître les pratiques vertueuses en matière de réduction de déchets existantes au sein d'un groupe d'entreprises pour diffusion aux autres entreprises de l'agglomération.
- Reconnaître et donner de la visibilité aux entreprises ayant engagé des démarches en faveur de la réduction des déchets.

Depuis 2022, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, en partenariat avec Bourges Plus, organise une opération Eco-Défis auprès de ses membres. L'objectif est de leur faire adopter de nouveaux comportements dans une démarche de développement durable. Plusieurs thématiques peuvent être choisies, dont celle de la réduction des déchets. Une fois ces actions mises en place, ces commerçants et artisans sont labellisés et reçoivent un kit de communication permettant de mettre en valeur leur démarche éco-responsable.

- Elaboration d'une liste d'entreprise et d'artisan sur les répar'acteurs
Un annuaire des commerçants et artisans labellisés Répar'acteurs par la Chambre des Métiers et de l'Artisanat est disponible sur internet.

Cette action est difficile à mettre en œuvre en raison des faibles contacts existant.

1.14.3 Public(s) ciblé(s)

- Artisans
- Entreprises
- Association d'entreprises

1.14.4 Indicateurs d'activités et d'impact

Année	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Total
Entreprises engagées dans la réduction des déchets	0	0	1	5	1	0	0	19	21	21	68

1.14.5 Étapes clés de l'action

Étape	Réalisation prévisionnelle/effective (mois/année)	Remarque(s)
Recherche des artisans par la Chambre des Métiers et de l'Artisanat	02 à 11/17	
Mise en place d'action sur les repar'acteurs	11/17	
Intervention en entreprise	10/17	Non réalisé
Lancement de l'opération Eco-Défis	2022	
Mise en place de la collecte des biodéchets des professionnels sur deux grands évènements	2018	

1.14.6 Partenaires mobilisés

Partenaire	Nature du partenariat				
	Financier	Technique	Humain	Matériel	Autre(s), préciser :
Chambre des métiers	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Description :				
Be sud	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Description :				
OCAB	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Description :				
Suez	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Description : Mise en place de la collecte des biodéchets sur 2 évènements				

1.14.7 Mode de communication

Mobilisation des partenaires et citoyens	Mise en œuvre de l'action	Valorisation des résultats
Information dans la presse de l'action des repar'acteurs.	11/2016	Presse et reportage
Mise en place d'une liste des repar'acteurs	1 semestre 2017	

15. Fiche de suivi de l'action n°15 - Promotion du réemploi

1.15.1 Descriptif de l'action

Un point de dépôt « ressourcerie » pour les usagers sur la déchèterie des Danjons a fonctionné d'octobre 2014 jusqu'à la fermeture de cette déchèterie en octobre 2022 en partenariat avec Emmaüs. En 2022, l'espace « ressourcerie » Emmaüs a été déplacé à la déchèterie des 4 vents. Un deuxième point a été mis en fonctionnement sur la déchèterie de Saint-Doulchard (03/18).

Sur ces deux sites, un salarié d'Emmaüs invite les usagers à déposer les objets encore utilisables dans cet espace plutôt que de les jeter.

Un point dépose-reprise a été mis en place sur la déchèterie de La Chapelle St Ursin pour des objets principalement issus des travaux et du bricolage en 2020. A partir de 2021, il a été étendu à toute matière ou objet réutilisable, sous contrôle de l'agent en place. En 2022, toutes les déchèteries (hors celles en convention avec Emmaüs) ont été équipées d'une plateforme de dépose-reprise : celles de Trouy, Mehun-sur-Yèvre et Saint-Just. En 2023, près de 500 objets ont pu bénéficier d'une seconde vie grâce à la mise en place de ces plateformes.

En 2017, dans le cadre de la gestion urbaine et sociale de proximité, Bourges Plus a impulsé avec la régie de quartiers Bourges Régie Services une action « Recycl'Ecotri » afin de sensibiliser les acteurs locaux à la réutilisation. De nombreuses actions ont été menées sur les quartiers prioritaires de la ville de Bourges.

En 2020, deux communes ont organisé des journées de collecte avec Emmaüs.

La commune de Saint-Germain-du-Puy organise tous les trimestres un atelier repair'café pour les habitants de la commune. Grâce à un nombre accru de bénévoles, ces ateliers ont désormais lieu tous les 15 jours.

Début 2023, les agentes du secteur Prévention des déchets ont fait le tour des communes pour faire un état des lieux des actions déjà mises en place depuis le début du Programme Local de Prévention des Déchets. 9 d'entre elles ont installé des boîtes à livres pour leur donner une seconde vie.

En 2023, à l'occasion de la Semaine Européenne de Réduction des Déchets, plusieurs structures du territoire ont proposé des animations à destination des habitants sur la thématique du réemploi (Repair Café Bourges, Bourges Régie Services, Les Val d'Aronnes, Emmaüs du Cher, Le Tourne-Livres).

Dans le cadre du LIFE-LETSGO4CLIMATE – « Osons la transition ! » qui permet d'expérimenter une méthode destinée à faciliter l'appropriation citoyenne des enjeux de la transition écologique, en visant notamment la création de collectifs citoyens, l'un d'eux, sous le statut associatif, a constitué un Repair café. Il organise régulièrement des ateliers de co-réparation d'objets, gratuits et ouvert à toutes et à tous, à Bourges et dans son agglomération. Le premier atelier ouvert au public s'est déroulé en 2023 lors de la Semaine Européenne de Réduction des Déchets.

En cette année 2024, de nombreux projets en lien avec la promotion du réemploi ont eu lieu :

- Lors de la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets, de nombreux acteurs engagés ont à nouveau proposés des ateliers en lien avec le réemploi: L'Entraide Berruyère, le repair café, Emmaüs du Cher, les jardiniers solidaires, Lou'ange).



Visite de la communauté Emmaüs du Cher à l'occasion de la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets 2023

- De plus, une collecte de textiles et de chaussures a été organisée par le service environnement et développement durable de Bourges Plus avec l'association L'Entraide Berruyère au sein de chaque bâtiment Bourges Plus et au sein de l'hôtel de ville de Bourges, lors de la SERD 2024. En tout, sur cette semaine de collecte, 540 kg de vêtements ont pu être collectés. L'association L'entraide Berruyère est ravie de cette action et souhaite reproduire cet événement autant que possible. Du côté des agents de Bourges Plus, il est constaté un engouement certain pour cette collecte qui s'avère de ce fait être un succès.



Installation bac de collecte au sein d'un bâtiment de Bourges Plus



Collecte de textiles par l'Entraide Berruyère lors de la SERD 2024

- Tout comme en 2023, le tour des communes réalisé en 2024 a permis de constater que 9 communes de l'agglomération ont installé des boîtes à livres.
- Aussi, il est possible de comptabiliser la promotion du compostage en une action promouvant le réemploi. En effet, les déchets alimentaires et les déchets verts sont ainsi réemployés en tant qu'engrais. Toutes les animations de stands en lien avec le compostage illustrés précédemment ainsi que les sessions de sensibilisation au compostage sont ainsi des actions promouvant le réemploi.



Mascotte promotion du compostage

- Encore, il existe toujours 2 locaux permettant de déposer en déchèterie ce qui est réemployables afin qu'Emmaüs récupère les dons: Un de ces sites est sur la déchèterie des 4 vents (déplacement de la benne de la déchèterie des Danjons du fait de la fermeture) et l'autre est sur la déchèterie de St Doulichard. Parallèlement, il y a dans les 4 autres déchèteries des lieux de "dépose-reprise" où chaque usager peut déposer un objet réutilisable et/ou en prendre un auparavant déposé, gratuitement.

1.15.2 Objectifs de l'action

- Réutilisation de meubles, vaisselle, livres, objets divers par collecte en déchèterie et auprès des bailleurs sociaux pour diminuer les quantités d'Ordures Ménagères et Assimilées et de déchets occasionnels et pour sensibiliser au geste du don.

En 2023, grâce à la mise en place de plateformes de dépose-reprise sur toutes les autres, 466 objets ont pu bénéficier d'une seconde vie et 317 tonnes détournées grâce à l'action d'Emmaüs sur les déchèteries. La création de la régie de quartier Bourges Régie Services a permis aux bailleurs de déléguer la collecte des encombrants, dont une partie est valorisée à la recyclerie de cette structure.

1.15.3 Public(s) ciblé(s)

- Tous les habitants.

1.15.4 Indicateurs d'activités et d'impact

Année	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Total
Nombre d'espaces créés en déchèterie	1	0	0	1	0	1	0	3	0	0	6
Tonnages annuels évités	169	168	164	169	169	90	275	214 (Emmaüs)	317 (Emmaüs)	177 (Emmaüs)	1203
Moyens financiers alloués à l'action (€ TTC)	0	0	18225	17218	9009	12278	0	3938	0	0	60698

1.15.5 Étapes clés de l'action

Étape	Réalisation prévisionnelle/effective (mois/année)	Remarque(s)
Mise en place d'une collecte exceptionnelle sur les communes	Avril/Octobre	
Animation dans les quartiers prioritaires de la ville de Bourges	Juin et Novembre 2017	

1.15.6 Partenaires mobilisés

Partenaire	Nature du partenariat				
	Financier	Technique	Humain	Matériel	Autre(s), préciser :
EMMAUS	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Description :				
Bourges Agglo Services	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Description :				
Bailleurs sociaux	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Description :				
Associations	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Description :				
Communes Adhérentes	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Description :				

1.15.7 Mode de communication

Mobilisation des partenaires et citoyens	Mise en œuvre de l'action	Valorisation des résultats
Mise en place d'une collecte spécifique dans 2 communes adhérentes	09 et 11/2017	Article dans la presse locale et dans le journal de l'agglomération

16. Fiche de suivi de l'action n°16 - Suivi des pratiques

1.16.1 Descriptif de l'action

Afin de disposer d'un état des lieux au démarrage du Programme Local de Prévention des Déchets, ont été réalisées en 2015 :

- Une caractérisation des Ordures Ménagères résiduelles à l'automne 2015 sur la base de 30 échantillons selon la méthode MODECOM en répartissant les prélèvements en fonction des typologies d'habitat (centre-ville de Bourges, habitat collectif, milieu rural, pavillonnaire, ...)
- Une enquête téléphonique sur la base d'un échantillon de 500 foyers répartis sur les différentes communes de l'agglomération avec plus de 80 questions, dont certaines communes avec l'enquête nationale de l'ADEME.

Une nouvelle campagne de caractérisations des Ordures Ménagères résiduelles a été réalisée fin 2019. Les résultats font notamment apparaître une diminution notable de la part des déchets d'emballages et des papiers dans ces poubelles. La présence de biodéchets reste non négligeable.

Fin 2023, une nouvelle caractérisation des Ordures Ménagères a été réalisée pour étudier notamment les parts de déchets recyclables suite à l'extension des consignes de tri (janvier 2022) et la part de déchets putrescibles suite à l'expérimentation du tri à la source des biodéchets sur certains territoires de Bourges Plus (deuxième semestre 2023). Les résultats montrent que, comparé à la caractérisation de 2019, la part de déchets recyclables est en baisse. La proportion de déchets alimentaires est presque identique à celle de 2019. On remarque également une baisse notable du tonnage des déchets résiduels.

En annexe, sont présentés les résultats de la campagne de caractérisation des Omrs, effectuée en 2019

1.16.2 Objectifs de l'action

- Connaître la composition des Ordures Ménagères Résiduelles en début et en fin de Programme Local de Prévention des Déchets.
Grâce aux caractérisations d'ordures ménagères réalisées en 2015 et 2023, Bourges Plus peut comparer les évolutions de compositions dans les bacs d'ordures ménagères.
- Connaître l'état de connaissance et de pratique des gestes de prévention par les habitants en début et en fin de Programme Local de Prévention des Déchets.

1.16.3 Indicateurs d'activités et d'impact

Année	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Réalisation de caractérisation	1	0	0	0	1	0	0	0	1+24*	0+36*
Enquête téléphonique	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0

*Les 24 caractérisations en 2023 et les 36 caractérisations en 2024 correspondent à des caractérisations effectuées sur des collectes d'emballages et papiers (bac jaune).



1.16.4 Étapes clés de l'action

Étape	Réalisation prévisionnelle/effective (mois/année)
Consultation pour l'enquête téléphonique et la caractérisation	Printemps-été 2015
Attribution des études à deux prestataires	

Réalisation de la campagne de caractérisations	Septembre octobre 2015
Réalisation de l'enquête téléphonique	Septembre 2015
Réalisation de la campagne de caractérisations	Novembre –Décembre 2019
Réalisation de la campagne de caractérisations	Novembre – Décembre 2023
Réalisation de la campagne de caractérisations	Tout au long de l'année 2024

1.16.5 Mode de communication

Mobilisation des partenaires et citoyens	Mise en œuvre de l'action	Valorisation des résultats
Communication sur les résultats de la caractérisation	Bourges Plus magazine en 2015 Affiche 2015 sur la caractérisation Mise en valeur de la caractérisation 2019 dans le guide tri et prévention 2021	

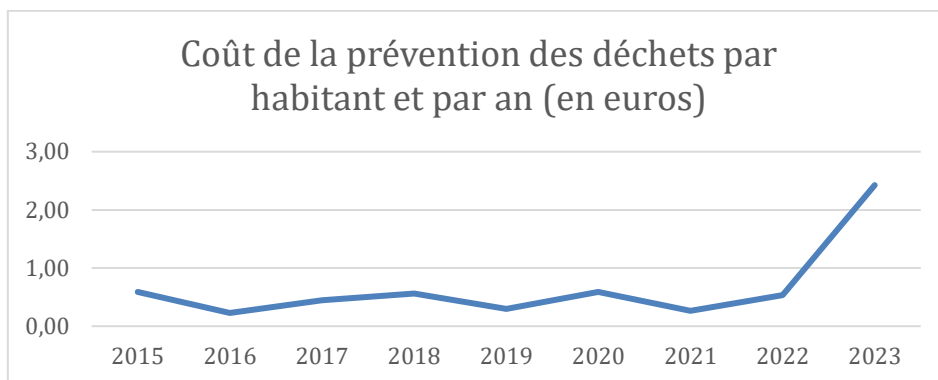
2 CONCLUSION DU BILAN DU PROGRAMME LOCAL DE PREVENTION DES DECHETS 2024

9 ans après la mise en place du Programme Local de Prévention des Déchets, l'objectif de réduction totale des Déchets Ménagers et Assimilés de 7% n'est pas encore tout à fait atteint avec une baisse constatée de 6,2% entre 2010 et 2024.

Si l'on s'intéresse à l'évolution des Ordures Ménagères résiduelles en revanche, nous pouvons observer de nombreuses évolutions depuis 2015 :

- Une baisse des Ordures Ménagères résiduelles de près de 20%, passant de 241 kg/hab.an en 2015 à 189.8kg/hab.an en 2024;
- Une forte réduction de la proportion de déchets recyclables, compostables et résiduels dans le flux des ordures ménagères;

Par ailleurs, le budget alloué à la prévention des déchets a évolué au fur et à mesure des années. En 2020, l'ADEME estime à 2€ le coût moyen de la prévention des déchets par habitant et par an en France ; Bourges Plus s'aligne sur ce montant à partir de 2023. La forte hausse du budget consacré à la prévention des déchets en 2023 est expliquée par le lancement des expérimentations de tri à la source des déchets alimentaires et la réalisation d'une caractérisation des Ordures Ménagères résiduelles.



Depuis 2015, de nombreux partenariats ont été noués et de nouvelles structures en lien avec la prévention des déchets ont émergé. Ce nouveau terrain est propice à la coopération entre structures vers un objectif commun de réduction des déchets. C'est pourquoi le prochain Programme Local de Prévention des Déchets sera co-construit, en associant les partenaires du territoire à la démarche.

3 ANNEXES

1. Tableau de l'évolution de la production d'Ordures Ménagères et Assimilées et de Déchets Ménagers et Assimilés de 2010 à 2024 en kg/hab/an

	2010	2021	2022	2023	2024	Variation 2010-2024	Variation 2023-2024
OMr (t)	24 845	22 356	21 664	19 636	19 388	-22,0%	-1,3 %
DEM et papiers (t)	4 395	5 709	5 627	5 661	6 123	39,3 %	8,2 %
TLC (t)		175	227	193	116		-39,7 %
Verre (t)	2 969	3 305	3 247	3 254	3 285	10,7%	1%
Biodéchets (t)		8	27	76	147		93,3%
Total OMA (t)	32 209	31 553	30 793	28 821	29 060	- 9,8%	0,8%
Population (hab)	99 992	102 626	102 434	101 687	102 172	2,2%	0,5%
OMr (kg/hab)	248,5	217,8	211,5	193,1	189,8	-23,6%	-1,7%
DEM et papiers (kg/hab)	44,0	55,6	54,9	55,7	59,9	36,3%	7,6%
TLC (kg/hab)		1,7	2,2	1,9	1,1		-40%
Verre (kg/hab)	29,7	32,2	31,7	32,0	32,2	8,3 %	0,5%
Biodéchets (kg/hab)		0,08	0,3	0,8	1,44		92,4%
Total OMA (kg/hab)	322,1	307,5	300,6	283,4	284,4	-11,7%	-0,3%

2. Tableau de l'évolution de la production de déchets occasionnels de 2010 à 2024

EN KG/HAB/AN	2010	2021	2022	2023	2024	Variation 2010-2024	Variation 2023- 2024
Population (hab)	99 992	103 696	103 508	102 776	103251	3,3%	0,5%
Déchets ultimes	48,37	45,89	38,79	32,59	29,77	-38,5%	-8,6%
Déchets ultimes incinérable				4,55	5,07		11,3%
Gravats	52,47	61,07	53,77	49,28	48,92	-6,8%	-0,7%
Cartons	6,58	6,70	6,36	6,68	6,56	-0,2%	-1,8%
Amiante	0,71	0,55	0,51	0,43	0,47	-33,3%	10,9%
Bois	16,17	15,92	16,37	17,58	18,66	15,4%	6,1%
Déchets verts	71,54	88,48	76,85	85,57	101,60	42,0%	18,7%
Ferraille	4,43	6,34	4,81	5,19	7,22	63,0%	39,2%
Eco-maison*	0,00	21,62	21,56	22,07	23,79		7,8%
Plâtre			1,62	1,63	1,35	35,1%	8,6%
DDS	1,00	1,03	1,13	1,78	1,48		-16,5%
EcoDDS	0,00	1,23	1,24	5,16	7,30	94,1%	41,3%
Déchets élec- triques	3,76	5,64	4,90	0,63	0,67		7,3%
Pneus	0,00	0,62	0,52	0,33	0,33		1,9%
Huiles de vidange	0,00	0,40	0,44	0,08	0,07	11,7%	-17,0%
Huiles alimen- taires	0,06	0,04	0,06	0,07	0,08		14,3%
Piles	0,00	0,06	0,09	5,16	0,00		-100,0%
Cartouches d'encre	0,00	0,00	0,01	0,01	1,70		3,9%
Total	205,10	255,96	229,01	234,87	255,05	24,4%	8,6%
Ressourcerie		2,65	3,06	1,57	1,71		10,3%

*Eco-maison : Les tonnages de l'éco-organisme Eco-maison comprend les déchets des REP du mobilier, des jouets et des articles de bricolage et jardin.

3. Liste des animations réalisées en 2024

	Etablissement	Contenu	Nombre de personnes présentes	Commune
Diagnostic	IME Trouy	Diagnostic	2	Bourges
Animation	Ecole Saint Etienne	Tri vidéo	410	Bourges
Diagnostic	Caserne des Pompiers rue Louis Mallet	Diagnostic	2	Bourges
Diagnostic	IME Barbes	Diagnostic	4	Bourges
Installation	La Maison des Pourquoi Pas	Animation compost et installation	12	Bourges
Animation	Ecole des Pressavois	Transfert	16	Bourges
Animation	Groupama	Tri compost	15	Bourges
Animation	Ecole des Barbottes	Transfert	20	Bourges
Animation	CAF	Animation compost	13	Bourges
Animation	Porche	Animation compost et installation	12	Bourges
Animation	Printemps de Bourges	Animation stand	441	Bourges
Animation	Faites de l'Ecologie	Animation stand	110	Bourges
Animation	Nature Tradition Tricudienne	Animation stand	30	Trouy
Animation	Foire Expo 1960	Animation stand	499	Bourges
Animation	SERD	Coordination		Agglo

4. Liste des sites de compostage partagé au 31/12/2024

Date	Nom	Raison sociale	Commune
févr-17	Résidence Baudens	Bailleur Val de Berry	Bourges
oct-17	Ecole Nicolas Leblanc	Groupe scolaire public	Bourges
juin-18	Direction Départementale des Territoires	Administration	Bourges
sept-18	Ecole grand Meaulnes	Groupe scolaire public	Bourges
févr-19	Ecole Auron	Groupe scolaire public	Bourges
juin-19	Entreprise Groupama	entreprise	Bourges
juin-19	Ecole Saint Etienne	Groupe scolaire privé	Bourges
sept-19	Résidence Saint Oustrille	Bailleur Val de Berry	Bourges
sept-19	Résidence Sembat	Bailleur Val de Berry	Bourges
sept-19	Résidence Les Beugnons	Bailleur Val de Berry	Bourges
sept-19	Ecole Arçay	Groupe scolaire public	Arçay
nov-19	Ecole saint-Just	Groupe scolaire public	Saint-Just
juin-21	Résidence quai du bassin	Syndic Citya	Bourges
juin-21	Résidence Viel Castel	SCALIS	Bourges
juil-21	Epicerie solidaire Bourges Nord	Epicerie sociale	Bourges
sept-21	Ecole Morthomiers	Groupe scolaire public	Morthomiers
nov-21	Composteur de quartier Pyrotechnie	Public	Bourges
Avril-22	Centre de Loisirs de la Rottée	Municipal	Bourges
Juin-22	Fournier	Bailleur France Loire	Bourges
Juillet-22	R Lac	Bailleur France Loire	Bourges
Nov-22	Atelier Municipal de Bourges	Municipal	Bourges
Nov-22	Ecole des Barbottes	Groupe scolaire public	Bourges
Janv-23	Accueil périscolaire Maryse Bastié	Groupe scolaire public	Bourges
Avril-23	Cité Jean-Baptiste Caillaud	Association	Bourges
Août-23	Ecole des Pressavois	Groupe scolaire public	Bourges
Oct-23	Hôtel de Ville de Bourges	Municipal	Bourges
Janv-24	Museum	Professionnel	Bourges
Janv-24	Charlet	Résidence	Bourges
Fev-24	Maison des Pourquoi Pas	Logements	Bourges
Fev-24	Groupama	Professionnel	Bourges

Avr-24	Collège Jules Verne	Groupe scolaire public	Bourges
Avr-24	Le Porche	Site d'agglomération de Bourges Plus	Bourges
Avr-24	IME Barbes	Institut médical	Bourges
Avr-24	Les Fontaines d'Emeraude EHPAD Bellevue	Institut médical	Bourges
Oct-24	PJJ	Organisme public	Bourges
Oct-24	Chambre d'Agriculture	Organisme consulaire	St-Doulchard
Dec-24	Entraide Berruyère	Association	Bourges

5. Liste des communes et associations bénéficiaires de don ou prêt d'éco-gobelet en 2024

Association/ Structure	Engagements – Actions déjà menées	Engagements – Actions engagées	Nombre de gobelets donnés	Nombre de gobelets prêtés
Association de quartier Justices Pijolins	Achat produits peu emballés / Informer le public / Organisation d'une brocante	Affichage consignes de tri	500	
Conversations carbone				20
Cercle Jean Macé Bourges Basket	Achat produits peu emballés / Informer le public	Affichage consignes de tri	1000	
Mairie d'Annoix	Affichage consignes de tri / Compostage d'une partie des déchets verts de la commune	Mise en place d'une boîte à livres	200	
Mairie de Saint Michel de Volangis	Promotion du broyage de végétaux de proximité / Relai de la communication de Bourges Plus	Affichages consignes de tri	500	
Mairie de Vorly	Informers les habitants de la démarche engagée	Affichage consignes de tri à l'école / Prêt d'un broyeur électrique à végétaux		60
Association Allez Tango	Achat produits peu emballés / Informer le public	Affiches consignes de tri	300	
Graines d'éco-liés	Affiches consignes de tri / Inscrive ne pas jeter ce document / Achat produits peu emballés / Utilisation de matériaux de récupération / Informer le public / Organisation de Nettoyons la nature		300	
Olympique Mehunois	Affichage consignes de tri	Inscrive ne pas jeter ce document / Utiliser des matériaux de récupération / Mettre en place expo prévention des déchets		500
Olympique Mehunois	Affichage consignes de tri	Inscrive ne pas jeter ce document / Utiliser des matériaux de récupération / Mettre en place expo prévention des déchets	500	
Olympique Portugais Mehunois		Inscrive ne jetez pas ce document / Utilisation de matériaux de récupération / Mettre en place expo sur prévention des déchets		500
Olympique Portugais Mehunois		Inscrive ne jetez pas ce document / Utilisation de matériaux de récupération / Mettre en place expo sur prévention des déchets	500	

Service Assainissement (Bourges Plus)	Affiches consignes de tri / Valorisation des boues d'Aquavara	Sensibilisation à faire sur l'achat de produits peu emballés + utilisation de matériaux de récupération		30
Comité Régional Olympique et Sportif CVL				500
Ecole du Bouillet	Collecte spécifique déchets organiques / Utilisation matériaux de récupération	Inscrire ne pas jeter ce document / Achat produits peu emballés / Informer le public / Indiquer les bons gestes à adopter	200	
Le Relais 18	Affiches consignes de tri / Utilisation matériaux de récupération / Ateliers de sensibilisation au tri	Ateliers de sensibilisation au tri		40
Maison des Lycéens Marguerite de Navarre	Affiches consignes tri / Inscrire ne pas jeter ce document / Mise en place expo prévention des déchets	Collecte spécifique déchets organiques / Indiquer les bons gestes à adopter aux participants		400
Mon Cher Vélo	Cannettes recyclables à la buvette / Récupération et valorisation de vélos	Affichage consignes de tri / Informer le public		500
Association Sportive et Artistique de Bourges (ASEAB)	Affichage consignes de tri / Achat produits peu emballés / Indiquer les bons gestes / Dimension environnementale dans le projet associatif	Indiquer les bons gestes	400	
Repair Café Bourges	consignes / éviter emballages / réparation objets en panne			100
Service Politique de la Ville - Bourges Plus	Achat produits peu emballés	Affichage consignes tri / Information public		60
Les Petits Frères des Pauvres	Achat produits peu emballés / Vaisselle réutilisable	Affichage consignes tri		500
Service Politique de la Ville - Bourges Plus	Achat produits peu emballés	Affichage consignes tri / Information public		60
Ecole maternelle des Pressavois	Affiches consignes tri / Tri déchets organiques / Label Eco-école		300	
Repair Café Bourges	consignes / éviter emballages / réparation objets en panne			50
Ecole Marcel Sembat	Inscrire ne jetez pas ce document / Emballages des boissons recyclables	Collecte spécifique déchets organiques		200
Repair Café Bourges	consignes / éviter emballages / réparation objets en panne			100

Service assainissement (Bourges Plus)	Affiches consignes de tri / Valorisation des boues d'Aquavara	Sensibilisation à faire sur l'achat de produits peu emballés + utilisation de matériaux de récupération		70
Réseau des Bibliothèques	Collecte déchets organiques (personnel)	Mise en place d'affiches consignes de tri / Inscriptpion "ne pas jeter" sur documentation / Privilégier achat de produits peu emballés / Mise en place expo prévention déchets / Info public / Indiquer les bons gestes	300	
Repair Café Bourges	consignes / éviter emballages / réparation objets en panne	consignes	50	
Mon Cher Velo	ne jetez pas, achats ,récup	produits peu emballés, informer		500
Lycée Marguerite de Navarre		déchets organiques produits peu emballés, informer, indiquer		400

CONSEILS PRATIQUES POUR RÉDUIRE SES DÉCHETS



*Source : Zéro déchet, Béa JOHNSON, 2013

La règle des 5R* est une méthode simple pour réduire ses déchets. Il s'agit de 5 actions à réaliser dans l'ordre pour limiter l'impact de sa consommation sur la planète.



REFUSER ce dont on n'a pas besoin



Savoir dire « non merci » n'est pas toujours évident. Quelques gestes simples permettent de mettre en pratique ce changement de comportement et ainsi éviter de nombreux déchets inutiles.

Mettre un autocollant Stop Pub sur sa boîte aux lettres : 36kg de déchets évités par an et par foyer ! Vous trouverez des autocollants stop pub dans votre mairie ou à l'accueil de Bourges Plus.

Gardez un sac réutilisable sur vous pour vos achats quotidiens ! Ils sont déclinables en plusieurs formats : sac à pain, sac de courses, filet de fruits et légumes...

RÉDUIRE ce qui est indispensable

Réduire ce dont on a besoin passe forcément par un changement dans notre consommation. La méthode BISOU* permet de se poser des questions pertinentes avant l'achat d'un bien.

B comme Besoin

À quel besoin cet achat correspond-il ?

I comme Immédiat

Puis-je attendre quelques jours avant de l'acheter ?

S comme Semblable

Ai-je déjà un objet qui a cette utilité ?

O comme Origine

Quelle est l'origine de ce produit ?

U comme Utile

Ai-je déjà un objet qui a cette utilité ?

Au-delà de cette méthode, d'autres astuces permettent de réduire ce dont on a besoin.

Où acheter en vrac ?

En grande surface, en magasin bio, dans des enseignes spécialisées

Source : L'abus de consommation responsable rend heureux !, Marie Duboin, Herveleine Verdeken, 2020



Connaissez-vous le batch cooking ?

Cette méthode consiste à préparer tous ses repas de la semaine en même temps (le week-end notamment). Au-delà d'un gain de temps certain, cela permet de faire une liste de courses précise et de ne pas gaspiller les denrées achetées. Vous trouverez des conseils et recettes sur différents sites internet dédiés à cette pratique.



Simple mais efficace, faire une liste de courses (et s'y tenir) permet d'avoir en tête ce qu'il reste dans nos placards pour compléter avec ce qu'il nous manque.

Pour faire rimer économies et anti-gaspi, **parcourez les rayons « anti-gaspi »** des supermarchés ainsi que les applications dédiées aux invendus.

Concernant **la location et le prêt de matériel**, demandez à votre entourage ! Il existe également des enseignes et sites internet spécialisés dans ces domaines.

Avec quelques produits de base, **réalisez vous-même vos produits d'entretien** ! Vinaigre blanc, savon noir et bicarbonate de soude deviendront vos alliés.

Acheter durable, c'est acheter moins !

Privilégiez la qualité au moment de l'achat et préférez des objets avec des indices de réparabilité élevés.



RÉUTILISER pour prolonger l'usage

Acheter de seconde main et allonger la durée de vie des objets permettent de limiter la production de déchets, et bien souvent de faire des économies.

Où acheter d'occasion ?

- Rayon Occasions de certains magasins
- Brocantes et vide-greniers
- Enseignes spécialisées
- Sites internet dédiés ...

... Et dans les boutiques solidaires !

Gérées par des associations, ces boutiques revendent à bas prix des dons de particuliers et professionnels. Scannez pour obtenir la liste de ces boutiques sur l'agglomération de Bourges.



Pour entretenir vos appareils, référez-vous à leurs notices d'utilisation !

Pour bénéficier du « bonus réparation », amenez votre objet dans l'un des réparateurs agréés.



Pour les objets divers



Pour les textiles et chaussures



Vous pouvez également faire réparer vos objets chez des artisans locaux. Scannez pour voir la liste de ces professionnels.

Si vous souhaitez vous lancer vous-même dans la réparation de votre objet, vous trouverez un tas de conseils et tutoriels sur des sites internet dédiés.

RECYCLER ce qu'il reste

Que jeter dans ma poubelle jaune ?

Mes emballages et papiers !



Et tous les autres déchets ?

Consultez notre moteur de recherche EcoGeste pour savoir où les jeter mais aussi comment mieux consommer et faire durer vos objets.



RENDRE À LA TERRE ce qui est compostable

Dernier geste qui vous permet de réduire la part de déchets envoyés à l'incinération, le compostage permet de valoriser plus de 30 kg de déchets par an et par personne !

Comment composter ?

Téléchargez le guide de l'ADEME et découvrez tous leurs conseils pour obtenir un compost de qualité.



Comment puis-je m'équiper pour composter ?

Bourges Plus fournit aux habitants qui le souhaitent des bioseaux et des aérateurs.

Le bioseau est une « poubelle » de tri de vos déchets alimentaires à placer dans votre cuisine, que vous viderez ensuite dans votre composteur.

L'aérateur permet d'apporter de l'oxygène aux différents organismes décomposeurs et de mélanger la matière.

Vous pouvez composer en tas ou avec un composteur ! Vous pouvez vous en procurer en jardinerie ou magasin de bricolage. Si vous le souhaitez, vous pouvez également le fabriquer vous-même, et pourquoi pas avec du bois de récupération ?

Vous trouverez ci-dessous un exemple de plan, vous en trouverez d'autres sur internet.



UN COUVERCLE PERMET DE PROTÉGER LE COMPOST EN PÉRIODE DE FORTES PLUIES OU D'EXCÈS DE SOLEIL

LATTES AMOVIBLES POUR FACILITER L'ACCÈS AU COMPOST

ESPACE ENTRE LES PLANCHES DE 0,5 À 2,5 CM MAXIMUM (POUR AÉRER TOUT EN ÉVITANT LE DÉSÈCHEMENT)



- 8 PIQUETS DE 0,5 À 1 M DE LONG - DES LATTES DE 0,1 À 0,2 M DE LARGE ET DE 0,5 À 1 M DE LONG - LE NOMBRE ET LA TAILLE DES LATTES SONT EN FONCTION DE LA TAILLE DE VOTRE COMPOSTEUR MAIS AUSSI, DES MATÉRIEAUX DONT VOUS DISEPSEZ (PALETTES,...)

BOIS DE RÉCUPÉRATION

D'autres questions sur le compostage ?

Bourges Plus vous répond :

0 800 897 730

service.environnement@agglom-bourgesplus.fr

7. Composition du bac de tri - 2024

